



Assemblée générale

Soixante-douzième session

12^e séance plénière

Jeudi 21 septembre 2017, à 12 h 10
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

En l'absence du Président, M. Rabary-Njaka (Madagascar), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 12 h 10.

Allocution de M. Danny Faure, Président de la République des Seychelles

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Seychelles.

M. Danny Faure, Président de la République des Seychelles, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Danny Faure, Président de la République des Seychelles, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Faure (*parle en anglais*) : Je souhaite me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour féliciter M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à soixante-douzième session. Je tiens également à remercier S. E. l'Ambassadeur Peter Thomson qui, par la manière dont il a dirigé la soixante et onzième session, a été une source de fierté pour les petits États insulaires en développement et le reste de la communauté internationale.

J'aimerais tout d'abord adresser les pensées du Gouvernement et du peuple seychellois aux millions de

personnes en Asie du Sud, en Afrique, aux États-Unis et au Mexique, ainsi qu'à nos frères et sœurs des Caraïbes, qui ont subi ces derniers mois de terribles pertes du fait d'inondations, d'ouragans et d'autres formes de phénomènes climatiques extrêmes. Nous exhortons la communauté internationale non seulement à répondre avec générosité aux appels à l'aide lancés par ces pays, mais aussi à prendre beaucoup plus au sérieux la nécessité de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour prévenir des catastrophes aussi destructrices, s'y préparer, s'y adapter et s'en relever.

Les événements qui se produisent aujourd'hui dans le monde montrent malheureusement que le thème du débat général de cette année, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée » ne peut se réaliser sans l'application effective des principes de démocratie et la manifestation d'une volonté commune. Cela exige le respect des principes de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité, qui constituent les fondements de la prospérité et de la sécurité de toutes les nations. En effet, ces principes placent les droits et les aspirations du peuple au centre du développement, pour une prospérité partagée par tous. Nous devons créer l'espace nécessaire, au sein de la société, pour que des opinions et des idées divergentes puissent s'épanouir et être respectées. Nous contribuerons ainsi à la promotion de l'unité, de la tolérance et du respect au sein de la population.

Pour la première fois dans leur histoire, les Seychelles font l'expérience d'un système de cohabitation

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29586(F)



Document adapté

Merci de recycler



politique dans lequel, moi-même, en tant que président et chef de l'exécutif, je travaille avec un parlement dominé par l'opposition. Lorsque j'ai pris la parole, pour la première fois, devant l'Assemblée nationale, il y a presque un an, en octobre dernier, j'ai pris l'engagement que nous travaillerions ensemble pour offrir un avenir meilleur à notre peuple. Cette cohabitation fonctionne bien.

Nous disposons d'un nouvel environnement de travail, caractérisé par le dialogue et la consultation et, plus important encore, par le respect mutuel. Nous procédons à une refonte du Gouvernement afin de le rendre plus inclusif. Nous donnons à nos citoyens, en particulier à nos jeunes, les moyens de bénéficier de chances égales de jouer un rôle important dans le développement de notre pays et la croissance de notre économie. Dans ce contexte, nous améliorons les conditions permettant aux médias libres de jouer un rôle essentiel dans les efforts de construction de la nation.

En collaboration avec l'Assemblée nationale, nous procédons à une modification de la législation relative aux institutions, aux autorités et aux organismes afin de veiller à ce qu'ils reflètent les nouveaux principes de bonne gouvernance. Avec plus de transparence, de bonne gouvernance et de responsabilité, les institutions et les autorités pourront jouir d'une plus grande indépendance. Elles constituent le fondement de notre société.

Nous écrivons un nouveau chapitre de l'histoire des Seychelles, dans lequel nous travaillons ensemble pour surmonter nos difficultés et nous montrer respectueux de toutes les opinions, dans l'intérêt de Seychelles unies en dépit des différences. Cette politique et ce discours d'ouverture sont au cœur de la volonté de mon pays d'assurer un avenir audacieux pour son peuple. Je crois que les petits États insulaires en développement comme le mien sont un indicateur de ce qui est juste sur le plan moral. Nous n'hésitons pas apprendre des autres, mais nous avons aussi de précieuses leçons à partager avec les autres. La voie dans laquelle s'est engagé notre pays sur le plan économique peut servir d'exemple à tous, pour le bien de la tolérance et d'une paix durable à l'échelle mondiale.

(l'orateur poursuit en français)

Telle est notre expérience aux Seychelles. Mais lorsque nous regardons autour de nous, que voyons-nous? Nous constatons que l'instabilité s'installe, à l'échelle nationale et régionale. Et cela est une entrave à la paix et à une vie décente et durable pour les populations.

Nous estimons que ces facteurs sont au cœur de la crise mondiale des réfugiés. Un problème qui risque d'empirer encore, en raison des mouvements croissants de populations dus aux changements climatiques.

Une économie mondiale globalisée exige que nous agissions en tant que régions organisées afin de nous donner les meilleures chances de transformer nos espoirs en améliorations tangibles de la qualité de vie de nos populations, par le biais du renforcement des valeurs de démocratie et de bonne gouvernance.

Cela s'applique également à notre institution – l'Organisation des Nations Unies. En effet, après 25 ans, oui, après un quart de siècle de réformes et de contre-réformes du Conseil de sécurité, il est grand temps d'entendre l'appel assourdissant des 164 Membres de l'ONU pour des réformes véritables et justes. Ce serait une façon de répondre aux accusations selon lesquelles l'Organisation des Nations Unies ne serait qu'un simple lieu de bavardages sans fin. Nous aurions aussi la possibilité de mettre en pratique ce que nous prêchons.

(l'orateur reprend en anglais)

Pour parvenir à la paix et à une vie décente pour tous sur une planète durable, il ne suffit pas de consacrer plus de ressources financières, humaines et autres à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Tous ces processus doivent être menés de façon démocratique, dans le respect de la transparence et du principe de responsabilité à chacune de leurs étapes, en harmonie avec le milieu naturel dans lequel nous vivons et dans le respect de celui-ci.

Aux Seychelles, le secteur privé, la société civile, les organisations non gouvernementales et les parlementaires sont joints au secteur public dans le cadre d'un effort national pour intégrer le Programme 2030 et les objectifs de développement durable dans le budget et les plans de développement de notre pays. Ensemble, nous élaborons une nouvelle stratégie de développement national et un plan de développement national plus durable pour les Seychelles, dans les 15 années à venir, intitulés Vision 2032. Cet exercice comprend également la prise en compte de l'Agenda 2063, adopté par l'Union africaine, et les Modalités d'action accélérée des petits États insulaires en développement.

Cette même approche inclusive vaut aussi pour l'intensification de la mise en œuvre par notre pays de l'Accord de Paris à la lumière des faits récents. Selon

les dernières données scientifiques, toutes les parties prenantes doivent participer à cet effort si l'on veut que la communauté internationale parvienne à renforcer considérablement son action collective en faveur du climat pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Le point sur lequel j'ai insisté à la session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016, est encore plus vrai aujourd'hui, alors que nous nous apprêtons à participer à la prochaine session de la Conférence des Parties, organisée par un petit État insulaire en développement, les Fidji, avec l'appui de l'Allemagne.

En ce qui concerne l'Accord de Paris, j'ai déclaré ce qui suit :

« Pour la première fois dans l'histoire, un accord mondial sur les changements climatiques a été conclu, qui redonne espoir au monde. Nous nous trouvons à la croisée des chemins et nous ne pouvons pas nous permettre de revenir sur l'engagement collectif que nous avons pris d'emprunter la voie de la morale, pour le bien de l'humanité ».

Des petites îles viennent de grandes idées. L'année dernière, les Seychelles sont parvenues à un accord avec le Club de Paris et d'autres sur une conversion de créances, la première du genre, de 21 millions de dollars pour protéger 30 % de notre zone économique exclusive de 1,37 million de kilomètres carrés, en tant qu'adaptation écosystémique au changement climatique. Nous prévoyons également d'émettre, d'ici à la fin de l'année, les premières obligations bleues au monde, afin de recueillir 15 millions de dollars supplémentaires pour des pratiques de pêche durable dans nos eaux. Ces mesures visent à dégager des sources de financement novatrices pour mettre en œuvre l'objectif 14 de développement durable sur les océans et les mers ainsi que d'autres objectifs développement durable interdépendants dans le cadre du développement de l'économie bleue des Seychelles. Nous remercions nos nombreux partenaires chez nous et à l'étranger qui nous ont accompagnés dans cette nouvelle voie audacieuse et passionnante en faveur du développement durable et de la résilience aux changements climatiques et qui continuent de participer activement à cet effort.

Le Président assume la présidence.

Je souhaite, pour terminer, féliciter les Fidji et la Suède pour le succès remarquable de la Conférence sur

les océans, qui s'est tenue en juin dernier, et son Appel à l'action. En tant que Président d'un État océanique en développement important, je tiens à réaffirmer l'engagement des Seychelles de continuer à jouer un rôle de pionnier dans la recherche de moyens novateurs pour répondre à l'Appel à l'action et mettre en œuvre l'objectif 14 de développement durable, qui font partie intégrante de tous les objectifs de développement durable et du Programme 2030.

Sur cette note positive, je souhaite à tous les peuples du monde une heureuse Journée internationale de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Seychelles de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Danny Faure, Président de la République des Seychelles, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Mokgweetsi Eric Masisi, Vice-Président de la République du Botswana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Botswana.

M. Mokgweetsi Eric Masisi, Vice-Président de la République du Botswana, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mokgweetsi Eric Masisi, Vice-Président de la République du Botswana, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Masisi (Botswana) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un grand privilège de prononcer cette déclaration nom du Président de la République du Botswana, S. E. le général de corps d'armée Seretse Khama Ian Khama.

Au nom de ma délégation, je souhaite me joindre aux orateurs précédents pour vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Vous pourrez compter sur le plein appui et la coopération de ma délégation dans l'exercice de votre mandat. Je tiens également à rendre hommage à votre prédécesseur,

S. E. M. Peter Thomson, pour la façon dont il a dirigé la soixante et onzième session.

Je saisis également l'occasion qui m'est offerte pour adresser une chaleureuse bienvenue à S. E. M. António Guterres, notre nouveau Secrétaire général, ainsi qu'au Vice-Secrétaire général, et leur souhaiter un mandat couronné de succès à la tête de notre organisation mondiale. Nous remercions également notre ancien Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour l'efficacité dont il a fait preuve et sa précieuse contribution à la mise en œuvre du mandat confié à l'Organisation au cours de la dernière décennie.

Nous sommes réunis ici, aux Nations Unies, parce que nous partageons un destin commun. Malgré ses imperfections, l'ONU reste la seule organisation universelle disposant de l'autorité morale et de la légitimité nécessaires pour rechercher des solutions mondiales aux défis auxquels nous sommes confrontés. Le Botswana est fermement convaincu qu'en tant qu'États Membres, nous avons la volonté collective et le pouvoir de transformer le monde en un monde meilleur, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Le Botswana se félicite du thème de la présente session, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Nous sommes convaincus de la pertinence de ce thème, qui vient renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par la communauté internationale, le 25 septembre 2015 en tant que « plan d'action pour les peuples, la planète et la prospérité » ou en tant que charte pour « les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats » au XXI^e siècle. Ce thème appelle à juste titre notre attention sur quatre des cinq P du Programme 2030 : peuples, planète, prospérité et paix. Il souligne qu'il importe de mettre l'accent sur l'être humain et d'améliorer ses conditions de vie, en tant que principal bénéficiaire du développement et sa plus grande ressource, afin de réaliser la paix et le développement sur une base durable et résiliente. Ce faisant, il reconnaît le lien entre la paix et la sécurité, le développement durable et les changements climatiques.

À cet égard, le Programme 2030 souligne qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité et qu'inversement, sans développement durable, il ne saurait y avoir de paix ni de sécurité. Il est donc impératif de donner la priorité à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques en vue de parvenir

à un développement durable et lutter contre les changements climatiques.

En ce qui concerne les peuples, je suis heureux de pouvoir indiquer que le Gouvernement du Botswana a entamé une série de consultations multipartites auxquelles participent à la fois le secteur public et le secteur privé, la société civile, les autorités locales, les partenaires de développement et le monde universitaire aux fins de l'élaboration de notre Plan de développement national 11, pour la période 2017-2023, et de la formulation de notre Vision 2036, pour la période 2017-2036. Le Plan et la Vision sont alignés sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. C'est à dessein que nous avons entrepris de vastes consultations, car nous avons voulu faire en sorte que nos priorités nationales reflètent les besoins et aspirations de notre peuple. Nous estimons que notre peuple a droit au développement durable et à une meilleure qualité de vie. Nous devons donc poursuivre ces deux objectifs en tant qu'impératif moral et politique.

Il est important de rappeler que lorsque nous avons adopté le Programme 2030, il y a deux ans, nous avons admis que chaque objectif, chaque cible et chaque indicateur figurant dans le Programme représente un pas en avant vers un monde meilleur. Nous avons reconnu la nécessité pour chaque pays, en fonction de ses besoins et de sa situation, de concevoir un ensemble de mesures visant à atteindre les objectifs universels que nous nous sommes fixés. Nous avons pris note également du fait que l'innovation, la science et la technologie serviront de catalyseurs essentiels pour la mise en œuvre réussie du Programme 2030.

Dans le droit fil du thème de la soixante-douzième session, nos deux cadres nationaux de développement mettent un accent particulier sur l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitants du Botswana par l'accélération du développement socioéconomique, l'octroi d'un enseignement, de soins de santé et de logements de meilleure qualité et la lutte contre l'extrême pauvreté, l'inégalité de revenu, l'inégalité entre les sexes et le chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes. Animés de la ferme volonté de bâtir une société ouverte à tous, pacifique et prospère, fondée sur le respect de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit, nous avons adapté nos programmes d'autonomisation pour faire en sorte qu'ils pourvoient aux besoins des groupes les plus vulnérables et les plus défavorisés de notre société, notamment les femmes et

les filles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants.

À cette fin, les priorités de notre onzième Plan de développement national sont, pour l'essentiel, la mise en valeur du capital humain, le développement social, le développement des sources diversifiées de la croissance économique, l'exploitation durable des ressources naturelles, la consolidation de la bonne gouvernance, le renforcement de la sécurité nationale et la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation efficace.

Pour s'assurer que l'ensemble de notre population puisse vivre dignement, le Gouvernement du Botswana a pris une décision politique audacieuse, à savoir passer de la réduction de la pauvreté à l'élimination de l'extrême pauvreté, ce qui a permis de réduire de façon significative le taux de personnes vivant dans une pauvreté abjecte ou avec moins de 1,25 dollar par jour, passant de 24,5 % en 2002-2003 à 6,4 % en 2009-2010. Il s'agit là d'un progrès remarquable si l'on tient compte du fait qu'en 1985-1986, 59 % de la population vivait dans la pauvreté.

Nous avons fait de l'exploitation durable des ressources naturelles l'une des priorités principales de notre programme national de développement de façon que la richesse naturelle de notre pays bénéficie tant aux générations actuelles que futures. Pour lutter contre le chômage des jeunes, le Gouvernement a mis en place des programmes d'autonomisation des jeunes, tels que le Fonds pour le développement de la jeunesse, le Programme de service national et un Programme de stages. Au cours des deux dernières décennies, plus de 25 % du budget national annuel total a été consacré à l'enseignement et à la mise en valeur des compétences.

Par ailleurs, nous avons lancé plusieurs programmes phares, dont la pièce maîtresse est le Programme de relance économique, destiné à stimuler l'économie et à remédier au manque d'infrastructures. Nous sommes également fiers que le Botswana compte parmi les pays qui ont partagé leur expérience en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030, dans le cadre de la tenue récente du Forum politique de haut niveau et des exercices d'Examen national volontaire.

En ce qui concerne les changements climatiques, le Botswana souscrit pleinement à l'observation figurant dans le Programme 2030, et je cite :

« Les changements climatiques représentent l'un des plus grands défis de notre temps et leurs incidences risquent d'empêcher certains

pays de parvenir au développement durable » (résolution 70/I, par. 14).

À cet égard, nous nous félicitons de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris de 2015 sur les changements climatiques et réaffirmons notre engagement à l'égard de cet accord. Le Botswana est heureux de figurer parmi les pays qui ont signé et ratifié cet accord avant même que soit atteint le seuil de ratification pour son entrée en vigueur. Nous en appelons à tous les pays afin qu'ils continuent de défendre et de protéger avec fermeté l'intégrité de l'Accord de Paris.

Nous renouvelons notre appel au Gouvernement américain afin qu'il reconsidère sa décision de se retirer de cet accord historique, fruit des efforts de la communauté internationale pour relever les défis posés par les changements climatiques. Comme ceux ici présents le savent, le défi posé par les changements climatiques exige une action collective, car aucun pays ne peut relever à lui seul ce défi. Les derniers ouragans et leurs effets désastreux auront ainsi montré au Gouvernement américain que les changements climatiques sont bien réels. Si l'on devait tirer un enseignement positif de ces ouragans, c'est qu'ils auront permis un rapprochement entre les personnes se trouvant dans les États touchés et dans l'ensemble de l'Amérique – qu'il s'agisse de jeunes, de personnes âgées, de Noirs, d'Hispaniques, de Blancs ou de personnes de différentes confessions.

Nous nous félicitons également de la convocation récente par le Président de l'Assemblée générale de la première Conférence sur les océans, à New York, conformément à l'objectif de développement durable 14. Bien que le Botswana soit un pays sans littoral, nous sommes concernés, d'une manière ou d'une autre, par l'environnement océanique. L'exploitation des ressources marines représente également pour nous un intérêt stratégique. C'est la raison pour laquelle nous avons participé activement aux négociations qui ont abouti à l'adoption de la Convention sur le droit de la mer en 1982, dont nous sommes devenus par la suite État partie.

J'ai le grand plaisir d'annoncer que le Botswana a répondu positivement aux appels humanitaires internationaux, lancés de façon ponctuelle pour faire face aux catastrophes humanitaires qui ont frappé un certain nombre de pays, parmi lesquels la Somalie touchée par une famine extrêmement dévastatrice. Fidèles à notre tradition de bienveillance et de compassion, nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir, dans la limite de nos ressources limitées,

pour venir en aide aux membres de la famille humaine qui ont grandement besoin d'aide humanitaire.

En ce qui concerne la paix et la sécurité internationale, la Charte des Nations Unies stipule que l'Organisation a été créée pour « préserver les générations suivantes du fléau de la guerre ». Pourtant la paix continue de nous échapper, en particulier dans certaines parties de l'Afrique et ailleurs dans le monde. Il est constamment fait état de conflits, de violations des droits de l'homme, d'exécutions extrajudiciaires, de violences sexuelles, d'arrestations et de détentions arbitraires.

La situation au Soudan du Sud demeure, en particulier, une source de vive préoccupation. Le pays est quasiment au bord du précipice. La population de ce pays ne connaît toujours pas la paix que l'Accord d'août 2015 sur le règlement du conflit au Soudan du Sud était censé lui apporter. Nous appelons donc les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en tant que principaux garants de l'Accord, à faire participer de manière constructive les dirigeants et acteurs politiques au Soudan du Sud, afin qu'ils s'engagent de façon inconditionnelle à mettre pleinement et effectivement en œuvre l'Accord.

En ce qui concerne la Syrie, la situation politique, sécuritaire et humanitaire en Syrie demeure catastrophique. Le Botswana n'a eu de cesse d'exprimer sa déception face à l'incapacité du Conseil de sécurité à prendre des mesures décisives s'agissant de la situation en Syrie. Cette incapacité s'explique par le fait que certains membres permanents du Conseil ont, à certains moments, imposé leur veto contre des résolutions visant à remédier à la crise politique et humanitaire dans le pays.

Face à ce scénario regrettable, le Botswana estime que la communauté internationale devrait toujours faire usage du pouvoir et de l'autorité morale de l'Assemblée générale dès lors qu'il y a paralysie au sein du Conseil de sécurité. Nous souscrivons également pleinement à l'idée de saisir la Cour pénale internationale sur la situation en Syrie, afin que les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité aient à répondre de leurs actes.

Le Botswana est vivement préoccupé par les violations constantes et flagrantes du droit international et des résolutions des Nations Unies par la Corée du Nord par le biais de ses essais de missiles balistiques. Ces agissements méprisables de la Corée du Nord

représentent une menace non seulement pour la péninsule coréenne, mais pour l'ensemble de la région du Pacifique et le monde entier. Il nous paraît évident, comme à quiconque, que la Corée du Nord bénéficie de l'aide de tiers pour mettre au point des missiles et développer sa technologie nucléaire. Ces tiers sont donc autant à blâmer que la Corée du Nord pour ses essais balistiques et nucléaires.

Nous appelons donc la communauté internationale à œuvrer de concert et à prendre des mesures rapides et décisives pour contraindre la Corée du Nord à respecter les valeurs et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. L'inaction n'est pas une option face à cette adversité. Un changement de régime s'impose pour éliminer, une fois pour toutes, cette menace qui pèse en permanence sur la région et donner au peuple nord-coréen l'espoir d'une vie libre et prospère.

En ce qui concerne le Sahara occidental, il est inadmissible que ce territoire demeure le seul qui soit non autonome sur le continent africain. Par conséquent, nous exprimons, une fois encore, notre appui et notre solidarité à l'égard de la population du Sahara occidental qui lutte pour la reconnaissance de son droit juste et inaliénable à l'autodétermination. Il est grand temps qu'elle puisse exercer ce droit par le biais d'un vote indépendant et impartial, organisé sous l'égide de l'ONU. Les Sahraouis n'ont que trop attendu. Nous appuyons également le peuple de Palestine dans sa lutte légitime pour un État souverain et indépendant. Comme témoignage de notre appui et de notre solidarité, j'ai le plaisir d'annoncer que le Botswana a établi des relations diplomatiques avec l'État de Palestine, le 8 mars dernier.

Le Botswana condamne fermement le terrorisme, l'extrémisme violent et l'intolérance raciale sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. À cet égard, il est profondément regrettable que nous ayons été témoins récemment de plusieurs attaques terroristes perpétrées contre des personnes innocentes et des gouvernements à travers le monde. Je tiens à déclarer que nous sommes pleinement solidaires des gouvernements et des peuples des pays concernés et leur adressons notre plus profonde sympathie. Nous devons sans cesse rappeler qu'aucun pays n'est à l'abri des attaques terroristes. Ces attaques nous rappellent avec brutalité le caractère impitoyable du terrorisme. La communauté internationale doit donc prendre d'urgence des mesures concertées pour combattre résolument ce fléau.

Le Botswana appuie pleinement les efforts de la communauté internationale pour parvenir au

désarmement nucléaire. Nous réaffirmons également notre attachement aux instruments internationaux interdisant les armes de destruction massive, tels que la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption récente par l'Assemblée générale d'un traité juridiquement contraignant interdisant la fabrication d'armes nucléaires. Nous sommes pleinement convaincus que seul un monde sans armes nucléaires garantira un avenir plus sûr pour nos populations.

Le Botswana se félicite de l'occasion qui lui a été donnée de contribuer à la promotion et à la protection des droits de l'homme par le biais de son adhésion au Conseil des droits de l'homme pendant deux mandats consécutifs. Notre mandat au Conseil s'achevant en décembre prochain, je tiens à réaffirmer notre volonté de travailler sincèrement avec la communauté internationale pour faire progresser les droits de l'homme au niveau mondial et faire en sorte que tous les peuples du monde puissent vivre dans des démocraties où les droits de l'homme et la primauté du droit sont respectés. Notre plaidoyer en faveur des droits de l'homme repose sur la ferme conviction que les aspirations de la société en faveur du développement durable resteront un mirage tant que nous ne redoublerons pas d'efforts au niveau collectif pour défendre l'égalité et la dignité humaine.

Pour terminer, je voudrais exhorter chacun d'entre nous à préserver l'élan donné à la mise en œuvre du Programme 2030. Utilisons notre sagesse et notre force collectives, couplées à notre objectif unique, afin d'opérer un changement réel dans l'intérêt des personnes que nous représentons. Le Botswana s'engage à être un partenaire actif et fiable dans cet effort commun pour bâtir un monde meilleur et plus sûr, un monde de prospérité partagée, dans lequel aucun peuple, aucune région, aucun pays ne se sentira laissé de côté. C'est le meilleur héritage que nous puissions léguer collectivement à la postérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Botswana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mokgweetsi Eric Masisi, Vice-Président de la République du Botswana, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Andrej Plenković, Premier Ministre de la République de Croatie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Croatie.

M. Andrej Plenković, Premier Ministre de la République de Croatie, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E.M. Andrej Plenković, Premier Ministre de la République de Croatie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Plenković (Croatie) (*parle en anglais*) : Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour adresser mes sincères condoléances à tous ceux qui ont subi les destructions provoquées par les ouragans Irma et Maria ainsi qu'au peuple mexicain, qui a été frappé par plusieurs tremblements de terre ces derniers jours.

Il y a 25 ans, le premier Président de mon pays, Franjo Tudman, prenait la parole devant l'Assemblée générale alors que la Croatie était admise à l'ONU (voir A/47/PV.7), nous ramenant au rang de nations libres. À cette occasion, il a appelé la communauté internationale à lui apporter son aide pour mettre fin à l'agression contre la Croatie et à établir une paix durable. Depuis lors, mon pays s'est reconstruit, modernisé et profondément transformé, devenant l'une des principales destinations touristiques en Europe. Aujourd'hui, la Croatie est un État membre de l'Union européenne et de l'OTAN. Du fait de ce contexte historique unique, nous participons aujourd'hui activement aux opérations de maintien de la paix dans le monde entier et fournissons une aide au développement aux sociétés qui en expriment le besoin.

Je prends la parole devant l'Assemblée en tant que Premier Ministre d'un pays qui, pendant une période relativement courte, a siégé au Conseil de sécurité, présidé le Conseil économique et social et la Commission de consolidation de la paix, et qui est actuellement membre du Conseil des droits de l'homme.

Nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la paix. Je voudrais rappeler que la Croatie, nation éprise de paix, comme le symbolise ici à l'ONU le « Monument de la paix » récemment restauré par notre grand sculpteur Antun Augustinčić, est un ardent défenseur d'un ordre international fondé sur des règles. Au niveau national et mondial, nous estimons que les institutions doivent être plus ouvertes au public et faire véritablement participer les citoyens aux prises de décision. Ce n'est que par une citoyenneté active et informée

que nous pouvons nous doter de gouvernements responsables et d'institutions crédibles.

Seules des institutions qui fonctionnent bien peuvent garantir le respect de la primauté du droit. La participation des citoyens permet un juste équilibre entre démocratie représentative et démocratie participative, en présentant des arguments fondés et en évitant le populisme superficiel et trompeur. La Croatie attache une grande importance à la paix, à la justice et à des institutions solides en tant qu'un des 17 objectifs destinés à transformer notre monde.

La mise en place des institutions de l'État a représenté un défi majeur pour un pays qui a réalisé la paix et recouvré son intégrité territoriale il y a seulement 20 ans. La Croatie se consacre à aider les autres pays sortant de conflit sur la base de sa propre expérience en matière de réconciliation et de renforcement de la confiance.

Nous avons bénéficié d'une aide internationale en matière de sécurité, notamment par le biais de plusieurs missions de l'ONU. L'une des missions de maintien de la paix les plus réussies à ce jour a été l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental, qui s'est achevée en janvier 1998 par la réintégration pacifique de nos territoires anciennement occupés. Nous mettons à la disposition de tous ce savoir-faire unique et cette vaste expérience, car il s'agit d'une contribution supplémentaire que nous pouvons apporter à la communauté internationale lorsqu'elle est confrontée à des situations analogues, telles que la mise en œuvre des accords de Minsk en Ukraine, qui présente de nombreux parallèles avec la situation que nous avons connue.

Débatte d'organisations internationales fortes à l'échelle mondiale signifie aussi que nous devons réfléchir à la force de cette institution – l'Organisation des Nations Unies. À mesure que le monde change, nous sommes fermement convaincus que l'ONU doit elle aussi s'adapter à cette évolution et changer. La Croatie appuie les efforts déployés par le Secrétaire général pour réformer le Secrétariat, en particulier en ce qui concerne les activités liées au maintien de la paix et au développement. Le sursaut diplomatique du Secrétaire général s'avère donc particulièrement nécessaire.

La réforme du Conseil de sécurité est au cœur de la réforme de l'ONU. Il est essentiel que ses membres - permanents et non permanents - soient représentés de façon plus équilibrée et reflètent mieux le monde 70 ans

après la création de l'Organisation. Nous estimons, en particulier, que l'on atteindrait plus rapidement cet objectif en élargissant les deux catégories de membres, en veillant notamment à ce que le Groupe des États d'Europe orientale soit mieux représenté au sein des membres non permanents du Conseil de sécurité.

L'un des effets de la mondialisation est que le monde doit faire face à un nombre sans précédent de personnes déplacées. La crise des réfugiés et les migrations de masse sont une réalité. Une personne sur 30 dans le monde est un migrant. Dans le passé, la Croatie a été confrontée à des crises majeures de réfugiés et de migrants. L'approche que nous avons adoptée et que nous continuerons d'adopter consiste à accorder la priorité à l'être humain. Dans le contexte des prochaines négociations sur un pacte mondial sur la migration, nous nous ferons les défenseurs d'une approche de la mobilité humaine qui accorde la priorité à la sécurité, à la dignité, aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales de tous les migrants, quel que soit leur pays d'origine ou leur pays de destination.

Comme pour tous les défis mondiaux, une approche globale est également nécessaire dans ce domaine. Nous devons donc travailler ensemble pour nous attaquer aux causes profondes des migrations de masse – qu'il s'agisse de la pauvreté, des États défaillants et des guerres ou des changements climatiques et des catastrophes naturelles - tout en nous opposant à l'exploitation et aux abus dans le contexte de la traite des êtres humains et du trafic de personnes. Dans le cadre de l'Union européenne, la Croatie collabore avec ses partenaires pour endiguer les flux illicites de populations, venant en particulier de la Méditerranée orientale-route des Balkans, tout en fournissant un appui concret aux pays d'origine pour s'attaquer aux causes profondes de ce phénomène, en particulier par le biais de ses programmes d'aide au développement.

Pour faire face aux crises à travers le monde, l'accent doit être mis sur l'alerte rapide, la prévention et la diplomatie. Toute mesure prise une fois un conflit terminé arrive trop tard, surtout en ce qui concerne les vies humaines à sauver. Les conflits doivent être traités au cas par cas et nécessitent des approches adaptées. L'ONU, et en particulier le Conseil de sécurité, doivent avoir une approche cohérente à l'égard des conflits pour acquérir plus de crédibilité. Les approches calquées sur le passé ou uniformes ne sont pas la manière la plus efficace de procéder.

Pour comprendre la situation et les risques sur le terrain, nous devons en particulier nous appuyer sur les connaissances et l'expérience des populations locales, des pays voisins et des organisations régionales. La Croatie estime que lorsqu'il s'agit de résoudre des conflits et des crises - que ce soit en Syrie, en Libye, en Iraq, au Yémen ou dans n'importe quelle autre partie du monde - il importe d'adopter une approche globale, fondée sur le principe de solidarité et un effort international coordonné sous la solide direction de l'ONU. Cette approche doit prendre en compte des éléments politiques, humanitaires, socioéconomiques, de stabilisation et de sécurité, et la reconstruction doit aller de pair avec la réconciliation et le renforcement de la résilience.

Notre contribution aux opérations de maintien de la paix continuera d'être une composante importante de notre politique étrangère, tant par une participation directe que par la mise en commun de notre expérience, de notre expertise ou de notre savoir-faire dans ce domaine. À ce jour, la Croatie a participé à 19 opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et nous nous apprêtons à nous joindre à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Comme beaucoup d'autres pays, en dehors des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, nous participons aux opérations internationales menées par d'autres organisations, telles que l'Union européenne, l'OTAN et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont des valeurs universelles. Nous ne devons ménager aucun effort pour les promouvoir et les protéger. Toute violation des droits de l'homme appelle une réponse immédiate et appropriée. Nous préconisons des liens plus étroits entre le Conseil des droits de l'homme et le Conseil de sécurité. Nous reconnaissons également l'importance du principe de responsabilité de protéger et sommes particulièrement fiers que l'un des principaux diplomates de la Croatie dirige les efforts de l'ONU dans ce domaine.

Nous nous félicitons de la création du Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, car il est évident qu'il existe un réel besoin de coordination stratégique et de leadership dans nos efforts pour lutter contre le terrorisme à l'échelle mondiale. Il est également nécessaire que nous continuions à œuvrer à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et à la lutte contre ces phénomènes.

La Croatie appuie pleinement les mesures unanimes prises récemment par le Conseil de sécurité concernant la Corée du Nord, dont les agissements représentent une menace directe contre la paix et la sécurité internationales. Nous lançons un appel aux autorités nord-coréennes afin qu'elles mettent un terme à la mise au point et aux essais d'armes nucléaires et qu'elles respectent pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et le régime mondial de non-prolifération.

Le respect des normes, principes et règles du droit international et de leur mise en œuvre fidèle constituent une base solide pour l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le monde entier, auxquelles nous sommes profondément attachés. À cet égard, je voudrais en particulier rappeler les principes de bonne foi et de libre consentement. Les différends devraient être réglés par des moyens pacifiques et en conformité avec le droit international.

Il est de la plus grande importance que toutes les juridictions internationales satisfassent aux normes juridiques les plus strictes et respectent pleinement leurs propres règles pertinentes. Compromettre l'impartialité ou l'indépendance des juges ou des tribunaux internationaux, comme cela a été le cas dans le processus d'arbitrage entre la Croatie et la Slovaquie, rendent nulles et non avenues les décisions prises, et la Croatie n'a eu d'autre choix que de se retirer de ce processus d'arbitrage.

Cet exemple d'atteinte à la primauté du droit risque de décourager les États qui pourraient envisager ce genre de règlement d'un différend par une partie tierce. En même temps, nous souhaitons régler la question frontalière avec notre pays voisin, ami et allié, la Slovaquie, par le biais d'un dialogue bilatéral. En outre, la Croatie appuie fermement la mise en œuvre complète et sans équivoque de toutes les règles découlant du droit international humanitaire et du droit pénal, ainsi que la mise en place d'enquêtes approfondies sur les atrocités commises et le châtement des responsables de telles atrocités.

La préservation de la paix et de la stabilité en Europe du Sud-Est revêt bien sûr une importance capitale pour mon pays. Alors que le monde fait face à bien des difficultés, nous devons nous rappeler que la stabilité en Europe du Sud-Est reste fragile. En transférant son savoir et en encourageant l'intégration des pays de l'Europe du Sud-Est dans l'Union européenne et

l'OTAN – s'ils le souhaitent - la Croatie contribue efficacement à la stabilité dans la région.

Nous croyons en l'édification de sociétés fortes dans nos pays voisins, pour ne plus contenir les crises mais favoriser la prévention, le dialogue politique et l'engagement actif. Cela est particulièrement important dans notre pays voisin, la Bosnie-Herzégovine, où la mise en œuvre réussie de l'égalité constitutionnelle de ses trois peuples constitutifs - Bosniaques, Serbes et Croates - est un préalable essentiel pour assurer le bon fonctionnement et la stabilité de l'État et son processus d'intégration dans l'Europe, que nous appuyons de tout cœur.

Il y a deux ans, en adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale a reconnu à juste titre les limites de l'action des gouvernements à titre individuel. Les défis universels exigent en effet de notre part une réponse commune. La coopération avec le milieu universitaire, le monde des affaires et la société civile est certes indispensable, mais il serait peu judicieux de ne pas tirer parti des idées et de l'ingéniosité de chacun des individus qui compose nos sociétés, surtout de nos jeunes qui, à l'ère de la technologie moderne, acquièrent des connaissances et des compétences d'une manière beaucoup plus rapide et ouverte. Il nous appartient donc au niveau mondial d'adapter nos systèmes éducatifs pour former de futurs citoyens responsables, leur offrir des possibilités d'emploi et répondre aux besoins réels de nos marchés du travail. Venant de Croatie, la patrie du grand inventeur Nikola Tesla, je ne peux que souligner à quel point il est vital que l'ONU facilite le passage de l'économie à l'ère du numérique et réduise la fracture numérique, qui pourrait engendrer de nouvelles inégalités.

L'élimination de la pauvreté reste notre principal objectif en matière de développement, car elle est à la fois la cause et la conséquence des conflits, de l'instabilité et des crises. Mais ce n'est qu'en accordant une attention égale aux éléments transformationnels et transversaux que sont les droits de l'homme, l'égalité, la bonne gouvernance, la primauté du droit et les sociétés inclusives - que nous parviendrons à un développement durable digne de ce nom.

La détérioration quotidienne des conditions climatiques et l'augmentation des catastrophes naturelles exigent une réponse plus ferme de la part de l'humanité. Cette menace pèse sur chacun d'entre nous. Ces derniers mois, malheureusement, mon pays n'a pas

été épargné par des incendies de forêt et des inondations qui ont atteint une ampleur sans précédent. Ces signaux d'alerte inquiétants de plus en plus fréquents doivent nous inciter à l'action, sans plus tarder. En ratifiant l'accord de Paris, la Croatie a fait la preuve de son attachement aux efforts déployés au niveau mondial pour préserver l'environnement. Il y a deux jours, j'ai exprimé notre soutien de principe à la nouvelle initiative française d'un pacte mondial pour l'environnement, pour mieux coordonner l'action mondiale contre les changements climatiques.

Dans le contexte du développement durable, les synergies entre les politiques mondiales, nationales et locales doivent aussi être renforcées. Le Forum politique de haut niveau, qui se tiendra l'année prochaine, fournira une enceinte appropriée pour discuter de mesures efficaces visant une transformation véritablement durable et résiliente des sociétés, tel l'objectif central tendant à rendre les villes et les établissements humains inclusifs et sûrs, tout en offrant à leurs habitants une bonne qualité de vie.

L'attachement de la Croatie au multilatéralisme est indéfectible. Nous avons foi dans le système des Nations Unies et dans notre capacité commune à promouvoir une gouvernance mondiale efficace, inclusive et durable, fondée sur les règles et les principes du droit international. C'est dans cet esprit que la Croatie a rejoint l'ONU il y a 25 ans. Un quart de siècle plus tard, je me trouve devant l'Assemblée, animé des mêmes ambitions nobles et de la même responsabilité vis-à-vis du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la démocratie et du progrès économique, de la solidarité avec les êtres humains vivant dans des conditions précaires et des problèmes communs à notre planète. Ce n'est qu'avec une vigueur commune que nous pourrions avancer et concrétiser les objectifs et les valeurs que nous avons en commun. Il nous incombe d'agir ainsi, et d'agir maintenant.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Croatie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Andrej Plenković, Premier Ministre de la Croatie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Canada.

M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Trudeau (Canada) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je tiens à adresser les condoléances du Canada à toutes les familles endeuillées et à leurs proches à la suite du tremblement de terre qui a frappé mardi le Mexique. Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous les blessés et remercions tous les premiers intervenants pour les efforts inlassables déployés pour assurer la sécurité des personnes. Nous avons une pensée également pour nos amis dans les Caraïbes, qui subissent encore les effets dévastateurs de plusieurs ouragans. La générosité et la résilience manifestées par des millions de personnes à la suite de ces catastrophes naturelles est une source d'inspiration pour le monde. Le Canada est prêt à apporter son aide dès que nous le pourrons.

C'est un honneur d'être de retour ici aujourd'hui devant l'Assemblée et d'avoir ainsi l'occasion de m'exprimer sur le thème de cette année, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ».

(l'orateur poursuit en français)

Les gens. La paix. Une bonne qualité de vie et un environnement dont nous prenons soin. L'équité pour tous, peu importe l'endroit. C'est ce qui compte aux yeux des Canadiens. Tout au long de notre histoire, nous avons travaillé d'arrache-pied pour réaliser nos ambitions chez nous et ailleurs dans le monde. Aujourd'hui, j'aimerais parler des difficiles leçons que le Canada a tirées au fil des ans. Le Canada n'est pas un pays des merveilles où les difficultés que d'autres connaissent n'existent pas. Nous faisons face aux mêmes défis. Le Canada est un projet en perpétuelle évolution.

(l'orateur reprend en anglais)

Le Canada demeure un projet en devenir. Je veux évoquer devant l'Assemblée l'expérience du Canada parce que, malgré toutes les erreurs que nous avons commises, nous gardons espoir. Nous espérons pouvoir faire mieux, être meilleurs, nous comporter les

uns envers les autres avec la dignité et le respect qui sied à tout être humain. Je veux raconter notre histoire à l'Assemblée parce que je sais que les défis auxquels nous avons été confrontés, et qui se posent encore à nous, ne sont pas uniques au monde, pas plus que leurs solutions. Une approche qui met l'accent sur la dignité humaine, l'équité et l'égalité des chances pour tous a sa place au Canada et dans tous les pays. Cette approche ne répond pas seulement aux besoins nationaux, elle vise à faire de ce monde un lieu meilleur, plus pacifique, plus prospère pour tous.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie), assume la présidence.

Le Canada célèbre cette année le 150^e anniversaire de notre Confédération. Mais le Canada est plus ancien que cela. Il accueille depuis des centaines d'années des descendants de colons et des immigrants, et des peuples autochtones depuis des millénaires. Notre pays s'est bâti sur des cultures différentes, des religions différentes et des langues différentes se mêlant les unes aux autres. Cette diversité est devenue une grande force.

Mais cela n'a pas toujours été vrai pour ceux qui se trouvent sur notre terre. Le Canada s'est construit sur les terres ancestrales de peuples autochtones, mais, hélas, c'est aussi un pays qui a vu le jour sans la participation effective de ceux qui ont été les premiers à l'habiter. Même les traités qui ont été conclus pour jeter les bases de relations dignes de ce nom n'ont pas été pleinement honorés ou mis en œuvre. Pour les Premières Nations, la nation métisse et les peuples inuits du Canada, ces relations coloniales de la première heure ne visaient pas la force au travers de la diversité ni la célébration de nos différences. En ce qui concerne les peuples autochtones du Canada, leur expérience a été surtout marquée par l'humiliation, la négligence et l'abus.

(l'orateur poursuit en français)

Ils ont été victimes d'un gouvernement qui ne respectait ni leurs traditions, ni leurs atouts, ni leur gouvernance, ni leurs lois, qui a choisi de nier et de miner leurs droits et leur dignité. Ils ont été victimes d'un gouvernement qui a cherché à réécrire leur histoire distincte, à éradiquer leurs langues et leurs cultures en imposant des traditions et des modes de vie coloniaux. Ils ont été victimes d'un gouvernement qui a rejeté la protection du territoire et des eaux, préconisée par les populations autochtones, et le principe consistant à penser toujours aux sept prochaines générations.

Au fond, nous avons rejeté l'idée même que des générations entières de populations autochtones puissent se définir et vivre dans la dignité et la fierté qui leur sont dues. Et nous avons privé le Canada des contributions significatives que ces générations auraient offertes pour faire avancer ensemble notre grand pays. L'incapacité des gouvernements canadiens successifs à respecter les droits des populations autochtones au Canada nous fait grandement honte. Et pour beaucoup trop de populations autochtones, ce non-respect des droits persiste encore aujourd'hui.

(l'orateur reprend en anglais)

Il y a aujourd'hui, dans des réserves au Canada, des enfants qui ne peuvent pas boire en toute sécurité, se baigner ou même jouer dans l'eau qui coule de leurs robinets. Il y a des parents autochtones qui, après avoir souhaité bonne nuit à leurs enfants, doivent croiser les doigts dans l'espoir que leurs enfants ne vont pas s'enfuir ou se suicider pendant la nuit. Les jeunes autochtones au Canada luttent pour obtenir un enseignement de qualité. Et bien que les pensionnats appartiennent heureusement au passé, trop de jeunes autochtones sont encore envoyés loin de leurs familles, simplement pour bénéficier de l'enseignement de base considéré comme acquis pour la plupart des Canadiens. Pour beaucoup trop de femmes autochtones, la vie au Canada est faite de menaces de violence si fréquentes et si graves qu'Amnesty International l'a qualifié de crise des droits de l'homme.

Tel est l'héritage du colonialisme au Canada, du paternalisme de la Loi sur les Indiens, de la réinstallation forcée des communautés inuites et des Premières Nations, d'un déni systématique des droits et de l'histoire des Métis, de pensionnats qui séparaient les enfants de cinq ans de leurs familles, qui les punissaient lorsqu'ils parlaient leur propre langue et s'employaient à faire totalement disparaître les cultures autochtones.

La bonne nouvelle, c'est que les Canadiens ont pris conscience de cela. Ils voient ces inégalités, et ils en ont assez des excuses. Et cette impatience nous fournit une occasion rare et précieuse d'agir. Nous avons maintenant la possibilité de permettre une véritable réconciliation, digne de ce nom et durable entre le Canada et les Premières Nations, la nation métisse et les peuples inuits.

(l'orateur poursuit en français)

Au moment où nous entreprenons de nous réconcilier, nous nous servons, pour nous guider,

des normes de base adoptées dans cette salle, il y a 10 ans ce mois-ci. Je sais que par le passé, l'attitude du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a été décevante. On a activement fait campagne et voté contre, pour ensuite l'accepter, sans grand enthousiasme, en disant qu'il s'agissait d'un document « d'aspirations ». Eh bien ce ne sont pas des aspirations. La déclaration est très concrète pour les populations autochtones et ceux qui ont travaillé si fort, pendant si longtemps, pour faire de ce document une réalité.

(l'orateur reprend en anglais)

Pour reprendre les termes utilisés par la Commission de vérité et réconciliation du Canada, la Déclaration contient « les principes, normes et règles pour une réconciliation au XXI^e siècle au Canada. » Il ne s'agit pas d'une aspiration, mais d'une voie à suivre. L'année dernière, au sein de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies, le ministre des affaires autochtones et des affaires du Nord a finalement corrigé la position du Canada vis-à-vis de la Déclaration, annonçant que, désormais, nous appuyons sans réserve la Déclaration.

En partenariat avec les peuples autochtones, nous procédons à un examen approfondi des lois fédérales, des politiques et pratiques opérationnelles, pour remettre de l'ordre dans tout cela, veiller à ce que notre gouvernement respecte ses obligations, y compris les obligations internationales découlant de la Déclaration. Nous savons que le monde attend du Canada qu'il respecte strictement les normes internationales en matière de droits de l'homme – y compris la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones – et c'est ce que nous attendons de nous aussi.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les peuples autochtones du Canada afin de mieux répondre à leurs priorités, mieux comprendre comment ils perçoivent et définissent l'autodétermination et appuyer le travail de reconstruction de leur nation. Avec les partenaires autochtones, nous sommes en train d'élaborer conjointement des programmes visant à assurer la préservation, la protection et la revitalisation des langues métisses, inuites et des Premières Nations. Bref, nous déployons d'intenses efforts, en partenariat avec différentes branches du gouvernement et les chefs autochtones au Canada, afin de corriger les injustices du passé et améliorer la qualité de vie des peuples autochtones du Canada.

Je vais donner quelques exemples. Nombre d'entre eux sembleront familiers parce qu'ils sont étroitement alignés sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, des objectifs qui s'appliquent à tous nos pays, sans exception. Parmi les efforts que nous déployons figurent des investissements destinés à permettre à toutes les communautés autochtones d'avoir accès à une eau potable et salubre, conformément à l'objectif de développement durable 6 des Nations Unies portant sur l'eau potable et à l'assainissement. À ce jour, plus d'une vingtaine d'avis sur la qualité de l'eau à long terme dans les communautés autochtones ont été éliminés, et nous prévoyons de mettre fin à ceux qui restent.

(l'orateur poursuit en français)

Ces efforts revêtent la forme de nouveaux investissements destinés à éliminer les écarts en matière d'éducation dans les communautés des Premières Nations. Ces nouveaux accords reconnaissent le pouvoir et l'autorité des Premières Nations. Ils prévoient également les moyens d'élaborer et de contrôler des systèmes d'éducation, des systèmes dirigés dans les communautés, par les communautés et pour les communautés. Ces éléments importants concordent avec l'objectif 4 de développement durable : éducation de qualité.

Pour beaucoup d'Autochtones au Canada, ces investissements permettront, entre autres, de préparer le terrain en vue d'atteindre l'objectif 8 de développement durable : travail décent et croissance économique. Nous savons que personne ne peut espérer avoir une chance réelle et égale de réussir sans les éléments suivants : une bonne santé; une communauté solide; un bon emploi bien rémunéré; une éducation de qualité et un endroit où vivre qui soit sécurisé et abordable. Bien entendu, cela s'applique aux peuples autochtones.

(l'orateur reprend en anglais)

C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec les communautés autochtones afin de les aider à construire et à rénover leurs maisons. Près de 4 000 maisons ont été construites ou sont en cours de construction, au titre de l'objectif de développement durable 11, qui vise à rendre les villes et les communautés sûres et durables. Et à travers tout le pays, nous mettons en place également une stratégie nationale du logement, pour permettre à davantage de Canadiens d'avoir accès à un logement sûr, adéquat et abordable.

Nous nous efforçons de mettre un accent plus marqué sur les communautés autochtones, partout au Canada et dans le monde, afin de réaliser l'objectif 5 de développement durable, qui vise à lutter contre la violence sexiste et à donner aux femmes et aux filles des chances égales de réussir. Nous devons donner aux femmes et aux filles la possibilité de réussir parce que nous pourrions ainsi bâtir des économies plus solides et des communautés plus fortes. C'est la raison pour laquelle notre gouvernement va se doter prochainement d'une législation garantissant un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Comme on le voit, les objectifs de développement durable revêtent autant d'importance au Canada que partout dans le monde, et nous nous sommes engagés à les mettre en œuvre chez nous tout en collaborant avec nos partenaires internationaux pour les réaliser dans le monde entier. C'est important, car la pauvreté et la faim ne connaissent pas de frontières. Nous ne pouvons pas prétendre que ces difficultés ne concernent que les pays éloignés de nous. Une plus grande égalité et un travail décent sont des besoins humains réels et persistants. Nous ne pouvons pas nous permettre de les ignorer, en particulier dans nos propres pays.

(l'orateur poursuit en français)

Il revient à chacun d'entre nous de faire en sorte que tous les gens, y compris les Autochtones, aient de meilleures opportunités. Nous avons la responsabilité de nous assurer que la véritable égalité soit sans condition. L'égalité s'applique à chacun d'entre nous, peu importe notre genre, nos origines, nos croyances ou la personne que nous choisissons d'aimer. Et nous avons la responsabilité de mieux prendre soin de l'environnement, que nous partageons tous. Comme je l'ai dit ici à la cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, nous sommes tous concernés, dans tous les sens du terme. Nous sommes tous responsables, et nos nouvelles façons d'agir doivent tenir compte de cette réalité.

(l'orateur reprend en anglais)

Au Canada, cela signifie de nouvelles relations entre le Gouvernement canadien et les peuples autochtones - relations fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Nous avons récemment apporté des modifications à nos structures gouvernementales pour faciliter la transition vers ces nouvelles relations avec les peuples autochtones. Nous sommes en train de démanteler les anciennes

structures bureaucratiques coloniales et de créer un nouveau ministère des relations entre la Couronne, les peuples autochtones et les Affaires du Nord, sous l'égide de Carolyn Bennett, avocate expérimentée et efficace des peuples autochtones au Canada. Dans son nouveau rôle, elle dirigera les efforts que déploie notre gouvernement en faveur des peuples autochtones afin de leur permettre de renforcer leurs institutions politiques, culturelles, juridiques et économiques distinctes et assumer leur autonomie sur leurs propres affaires, notamment par la reconnaissance et la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale en tant qu'expression de l'autodétermination.

Dans le même temps, nous reconnaissons qu'au Canada, le Gouvernement fédéral a la responsabilité historique de fournir des services aux peuples autochtones, et un rôle permanent à jouer à cet égard. Pour mieux accomplir cette tâche, tout en appuyant l'autodétermination autochtone, nous allons créer, en consultation avec les peuples autochtones, un nouveau département des Services autochtones, dirigé par notre ancienne Ministre de la santé, Jane Philpott. Avec le temps, les programmes et les services seront de plus en plus fournis par les peuples autochtones, dans le cadre de leur évolution vers un véritable gouvernement autonome, et de la pleine mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

(l'orateur poursuit en français)

Nous croyons que cette séparation est le meilleur moyen pour le Canada de respecter davantage ses objectifs en matière de développement durable, tout en donnant suite au principe de l'autodétermination, qui est au cœur de la Déclaration. Nous avançons en terrain inconnu. Personne ne nous a précédés sur cette voie. Mais nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre. Le moment est venu de faire notre propre chemin, ensemble. Le moment est venu de sortir des sentiers battus, de faire abstraction des limites imposées par de vieilles structures coloniales désuètes pour faire place à la nouveauté, à des structures qui respecteront le droit inhérent des autochtones à s'autogouverner et à déterminer leur propre avenir.

(l'orateur reprend en anglais)

Pour le Gouvernement fédéral, cela signifie apporter des changements à notre *modus operandi*. Le changement ministériel que je viens de mentionner va dans le sens de cette responsabilité. Pour les peuples autochtones, cela signifie qu'ils devront réfléchir

sérieusement à la manière dont ils se définissent et se gouvernent en tant que nations et gouvernements, et dont ils souhaitent préserver leurs liens avec les autres branches du Gouvernement. Les peuples autochtones décideront de la manière dont ils souhaitent être représentés et s'organiser. Certains pourront choisir de collaborer avec notre gouvernement sur la base de nations et de traités historiques, d'autres s'appuieront sur des expériences partagées pour se rassembler. Le choix leur appartient. C'est précisément ce qu'exige l'autodétermination.

Bien que nous avancions en terrain inconnu, je suis confiant que nous parviendrons à la réconciliation, que nous ferons de notre pays un lieu où les relations de nation à nation, de gouvernement à gouvernement, Inuits à Couronne pourront se transformer, un lieu où les normes consacrées dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones seront pleinement appliquées - pas seulement par mandat du gouvernement, mais dans le cadre d'un véritable partenariat avec les peuples autochtones.

Un volet de ce nouveau partenariat impliquera de relever le défi commun posé par les changements climatiques. Les communautés autochtones du Nord sont particulièrement touchées par cette dure réalité. Dans les communautés du Nord - dans des lieux comme Paulatuk, Kugluktuk et Tuktoyaktuk - les membres de ces communautés constatent que l'état de la banquise rend plus dangereux et imprévisibles les déplacements et la chasse en hiver. Dans l'ouest de l'Arctique canadien, le pergélisol est en train de fondre et des pans entiers de la toundra disparaissent dans l'océan. À proximité de l'île de Baffin, les anciens chez les Inuits ont du mal à prévoir le temps comme avant, au point que rares sont ceux qui tentent aujourd'hui de le faire.

Chez nous, nous mettons tout en œuvre pour aider ces communautés à s'adapter et à se préparer à l'avenir. Au niveau international, notre engagement est inébranlable. Aucun pays sur cette planète ne peut faire fi de la réalité des changements climatiques. Pour sa part, le Canada continuera de lutter pour ce plan mondial qui a toutes les chances de réussir. Nous avons une responsabilité envers les générations futures, et nous l'assumerons.

L'occasion nous est donnée de bâtir au Canada et dans le monde entier des économies qui soient propres, prospères, tournées vers l'avenir. Nous ne laisserons pas passer cette chance.

(l'orateur poursuit en français)

Au Canada, cela veut dire imposer un tarif sur la pollution causée par le carbone. Lorsque c'est bien fait, c'est le moyen le plus efficace de réduire les émissions tout en continuant à faire croître l'économie. Cela veut aussi dire de continuer à travailler avec d'autres pays pour nous rapprocher des objectifs que nous nous sommes fixés. La semaine dernière, à Montréal, nous avons accueilli des leaders en matière d'environnement venant de plus de 30 pays pour participer à une séance de travail. Ce fut l'occasion pour nous de discuter des différents moyens de donner suite à l'Accord de Paris et de maintenir l'élan international vers un avenir plus durable pour tous.

(l'orateur reprend en anglais)

De même, la communauté internationale a la responsabilité de tout mettre en œuvre pour réduire les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux. Au Canada, nous travaillons d'arrache-pied pour atteindre cet objectif. Nous avons relevé les allocations pour enfants. Notre nouveau programme donne à neuf familles sur 10 davantage d'argent pour financer le coût élevé de l'éducation de leurs enfants et nous espérons pouvoir ainsi réduire de 40 % la pauvreté infantile au Canada. Nous avons augmenté les impôts prélevés sur les 1 % les plus riches afin de pouvoir baisser ceux de la classe moyenne, et nous continuerons à rechercher les moyens de rendre notre régime fiscal plus équitable. Actuellement, nous avons un système qui encourage les Canadiens fortunés à recourir à des sociétés privées pour payer moins d'impôts que les Canadiens de la classe moyenne. Ce n'est pas juste, et nous allons remédier à cette situation.

(l'orateur poursuit en français)

Nous faisons des investissements pour rendre l'éducation plus abordable et plus accessible afin que chaque Canadien puisse obtenir la formation nécessaire pour trouver et garder un bon emploi, bien rémunéré. C'est particulièrement important à une époque où l'automatisation remet en question la définition traditionnelle du travail.

À l'échelle internationale, nous avons réaffirmé l'engagement du Canada à réduire la pauvreté et l'inégalité, à mettre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au cœur de nos efforts de développement. Nous avons adopté cette approche parce que nous savons que soutenir les femmes et les filles mène à la croissance économique, et que la paix et la

coopération prennent ensuite racine. Les familles et les communautés peuvent alors espérer avoir une meilleure qualité de vie.

(l'orateur reprend en anglais)

Nous travaillons également d'arrache-pied pour conclure des accords commerciaux progressifs, tels que l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne, qui entre en vigueur aujourd'hui. L'Accord permettra d'offrir de nouvelles possibilités aux entreprises, de créer des emplois de qualité, bien rémunérés pour les travailleurs, de favoriser une véritable croissance économique, qui profite à tous nos citoyens, et pas seulement aux plus aisés. Nous avons la possibilité, je dirais même la responsabilité de veiller à ce que ces accords commerciaux contiennent des dispositions solides visant à protéger les droits des travailleurs, à préserver l'environnement et à faire en sorte que les bénéfices tirés du commerce se fassent sentir à plus grande échelle. Ainsi, nous ne développons pas seulement nos économies, nous respectons nos valeurs. Nous nous disons que ce n'est sans doute pas suffisant, et que l'on peut toujours faire mieux.

(l'orateur poursuit en français)

Et il est toujours possible de faire mieux quand les gens sont au cœur des décisions que nous prenons. Les gens - comme nous le rappelle le thème de ce débat général - sont la clef qui nous permet de bâtir un avenir pacifique et prospère. C'est un avenir auquel nous tenons tous - pour nous, pour nos enfants et nos petits-enfants. C'est un avenir auquel les peuples autochtones, au Canada et ailleurs dans le monde, ont le droit de participer - comme partenaires égaux, à part entière. Et c'est un avenir que nous pouvons bâtir si nous travaillons ensemble.

(l'orateur reprend en anglais)

Les efforts que nous déployons pour favoriser une meilleure relation avec les peuples autochtones du Canada n'ont pas pour seul objet de corriger les erreurs historiques. Il nous faut écouter, apprendre et travailler ensemble. Il faut engager des actions concrètes pour l'avenir. La réconciliation que nous appelons de nos vœux est porteuse d'enseignement pour nous tous.

Nous ne pouvons pas bâtir des relations solides si nous refusons de nous parler. Nous ne pouvons pas tracer un chemin plus pacifique si le point de départ est marqué par la suspicion et la méfiance. Et nous ne pouvons pas édifier un monde meilleur si nous

ne travaillons pas ensemble, ne respectons pas nos différences, ne protégeons pas les personnes vulnérables et ne défendons pas ce qui est le plus important. Comme je l'ai dit l'année dernière (A/71.PV.8), nous savons que le travail sera difficile. Mais je reste confiant, car le Canada sait d'expérience que tout défi peut être relevé si nous le relevons ensemble.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Canada de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Malielegaoi (Samoa) (parle en anglais) : Le Samoa se félicite vivement de l'élection de M. Miroslav Lajčák à la présidence de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, alors que notre Organisation traverse une période marquée par une instabilité et des difficultés sans précédent. Nous comptons sur son efficacité pour que nous puissions ensemble tracer une voie plus sûre, plus prévisible et plus humaine dans notre voyage en terrain inconnu. Il pourra compter sur l'appui du Samoa alors que nous œuvrons en partenariat pour traduire en résultats tangibles et mesurables le thème central de son mandat, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ».

Son prédécesseur, l'Ambassadeur Peter Thomson des Fidji, a fait preuve d'une grande efficacité durant

sa présidence couronnée de succès. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Le Secrétaire général, M. Guterres, est déterminé à faire de l'Organisation des Nations Unies une organisation efficace, qui réponde à ses objectifs et soit parfaitement à l'écoute des besoins des peuples qu'elle est censée servir. Le Secrétaire général pourra compter sur le plein appui du Samoa dans ses efforts pour que l'ONU accorde une plus grande priorité à l'être humain dans ses processus.

Le débat général annuel de cette semaine est le vingtième débat général de l'Assemblée générale auquel je participe et où je prends la parole. Cette participation de longue date témoigne de ma conviction et de la confiance sans faille de mon gouvernement dans le bien-fondé de l'Organisation des Nations Unies et dans ses capacités illimitées pour traiter avec succès les questions extrêmement diverses et graves dont elle est saisie. L'ONU reste notre choix ultime, notre espoir de mobiliser la volonté politique et l'engagement nécessaire pour faire face à nos difficultés. C'est pourquoi nous voulons que l'ONU conserve toute sa pertinence et puisse s'adapter aux réalités changeantes. Elle doit pouvoir répondre avec efficacité aux défis actuels et futurs de notre monde.

Nous nous réunissons avec pour toile de fond un monde marqué par l'incertitude et avec un fragile sentiment d'espoir. Nous sommes en train de perdre le combat visant à libérer notre monde de la pauvreté, de l'instabilité. Les conflits se multiplient, et nous sommes chaque jour témoins d'actes de terrorisme meurtriers et de la dévastation provoquée par les catastrophes naturelles et par l'homme. Le monde dans lequel nous vivons est dangereux. La menace des changements climatiques pèse sur notre existence. J'aimerais m'arrêter un instant pour adresser mes sincères condoléances aux gouvernements et aux peuples de tous les pays qui ont subi les dégâts de plusieurs ouragans et des dégâts et tremblements de terre.

On ne peut que constater avec inquiétude et angoisse l'évolution générale qui pousse dangereusement notre monde vers une catastrophe à l'ampleur sans précédent. En tant que petits pays insulaires du Pacifique, notre isolement ne nous protège plus. Nous sommes des témoins, et nous avons tout à perdre du jeu de pouvoir dramatique qui se déroule dans la péninsule coréenne. Nous prions pour que les deux parties fassent preuve d'un leadership visionnaire, étayé par un solide

jugement moral, afin qu'une chance soit donnée à la paix.

C'est la raison pour laquelle j'ai signé hier, au nom du Samoa, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. En signant ce traité historique, nous avons voulu montrer, de façon sans équivoque, que nous aspirons à un monde sans armes nucléaires. Le discours traditionnel selon lequel la détention d'armes nucléaires aurait un effet dissuasif et rendrait le monde plus sûr n'est pas confirmé par la réalité actuelle, sinon l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne aurait été tout autre. Nous sommes fermement convaincus que la détention d'armes nucléaires et l'apparition de nouvelles puissances nucléaires ne peuvent que rendre notre monde moins sûr et moins pacifique, d'où la nécessité de débarrasser complètement notre monde de toutes les armes nucléaires.

Aussi noble soit l'objectif qui se cache derrière le fait de posséder de tels arsenaux, le fait de les mettre à la disposition de personnes hostiles et sans scrupules comporte un risque de plonger dans le malheur et le chaos des gens qui, après tout, sont des humains et de simples mortels. Mais tout espoir n'est pas perdu. L'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, qui offre une approche consensuelle face à la situation désespérée des populations déplacées dans le monde, la création du Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, qui vise à renforcer l'aptitude de l'Organisation à aider les États Membres à mettre en œuvre la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, et le premier Traité historique sur l'interdiction des armes nucléaires, sont autant d'éléments nouveaux positifs pour l'avenir.

Les changements climatiques, comme d'autres défis mondiaux, ne connaissent pas de frontières. Ils n'ont aucun respect pour la souveraineté et ne font pas de distinction entre pays riches et pays pauvres. Leurs conséquences désastreuses sont bien réelles, y compris pour ceux qui persistent à nier ce phénomène. Les changements climatiques constituent une question prioritaire permanente pour le Samoa et la région du Pacifique. Dans nos petites îles, comme on l'a vu récemment, les catastrophes naturelles peuvent décimer un pays tout entier, entraînant de grandes souffrances et des bouleversements dans la vie des populations, et freiner l'économie nationale pendant des années. Tel est l'enseignement que nous avons tiré de catastrophes répétées. Les ressources limitées de nos îles et leur manque de capacité d'adaptation font du redressement

une entreprise gigantesque. Nous saluons la capacité de résistance de notre peuple qui se remet chaque fois de catastrophes naturelles majeures, mais les cicatrices laissées par ces phénomènes naturels prennent des années à se refermer. Et si cela peut consoler nos États insulaires, il faut savoir que certains pays développés riches en ressources peinent encore à se redresser et à surmonter les conséquences de catastrophes qui ont dévasté leur économie.

Le Samoa reste attaché aux efforts en cours visant à faire respecter les droits de l'homme et la primauté du droit et fait tout son possible pour contribuer à cet effort mondial. Pour la première fois, un groupe d'experts du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies s'est rendu le mois dernier au Samoa pour une mission d'établissement des faits afin d'évaluer les progrès accomplis dans l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et la protection et la promotion des droits des femmes dans le pays. Le Samoa est le premier pays du Pacifique à accueillir ce mécanisme indépendant.

Nous continuons d'avoir une foi absolue dans la primauté du droit et la protection essentielle qu'elle offre à tous les États, en particulier aux pays faibles et petits comme le mien, qui ne possèdent pas d'armée et ne sont rattachés à aucune alliance militaire. La Cour pénale internationale (CPI) est un élément important de l'architecture de paix mondiale fondée sur la primauté du droit. Nous appelons à l'entrée en vigueur rapide des Amendements de Kampala. La CPI était représentée au récent Séminaire des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenu au début du mois, au Samoa.

Le terrorisme fait offense à l'humanité et va à l'encontre des valeurs fondamentales de l'ONU. Au nom du Samoa, je réaffirme notre ferme appui aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité contre le terrorisme, qui montrent clairement notre détermination à réprimer les activités terroristes, y compris la formation, le recrutement international et le financement des terroristes. Le Samoa continue d'aligner sa politique et sa législation nationales sur ses obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme et de participer activement aux initiatives de sécurité dans la région du Pacifique.

Dans le cadre du maintien de la paix, l'appui sans faille du Samoa aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, est attesté par les 17 années de déploiement ininterrompu de nos forces de police dans des missions au Libéria, au Timor-Leste, au Soudan et

au Soudan du Sud. Bien que nous soyons un petit pays, la police samoane continue de servir aux côtés d'officiers venus d'autres pays dans des endroits où l'ONU est appelée à intervenir. Notre engagement s'appuie sur notre ferme conviction que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies contribuent à éliminer les causes des conflits et à instaurer la paix et la stabilité. Nous condamnons sans réserve l'exploitation et les abus sexuels dans le cadre du maintien de la paix, et c'est pourquoi nous avons signé l'initiative de pacte international du Secrétaire général, qui engage les pays à lutter contre ces actes odieux commis dans le cadre du maintien de la paix.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fournit un cadre qui permettra de ramener le monde sur la voie d'un avenir durable et résilient pour les peuples, la planète et la prospérité. Bien que le Programme de 2030 occupe une place prioritaire dans l'ordre du jour mondial et que nous voyions déjà les premiers signes de sa mise en œuvre, il reste encore beaucoup à faire. Il convient notamment d'accélérer les mesures prises au niveau mondial pour faire connaître les objectifs de développement durable. L'adoption de la feuille de route régionale pour le Pacifique aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique complète la feuille de route du Samoa fondée sur une approche intégrée prévoyant la mise en œuvre du Programme 2030, des Modalités d'action accélérée des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et du Cadre régional pour le Pacifique, qui sont alignés sur notre stratégie nationale de développement.

Pour les petits États insulaires en développement, les Orientations de Samoa constituent une feuille de route pour le développement durable, qui énonce leurs tâches et priorités essentielles, et qui est étroitement liée au Programme 2030. À mesure que nous approchons de l'examen quinquennal des Orientations de Samoa, prévu en 2019, il convient de faire en sorte que l'examen complet de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement (PEID) soit correctement pris en compte et mis en œuvre. Nous devons étudier de près les enseignements tirés des partenariats enregistrés au titre des PEID, encourager un suivi proactif et établir de nouveaux partenariats pour le développement durable du groupe.

Depuis le dernier dialogue mondial annuel et multipartite sur le partenariat entre les petits États

insulaires en développement, plusieurs partenariats et engagements volontaires spécifiques aux PEID ont été lancés lors de la Conférence sur les océans. Avant l'examen à mi-parcours du document final sur les PEID, il est important que nous envisagions les moyens d'en améliorer la mise en œuvre et de remédier aux carences constatées et aux problèmes émergents. Le succès de la Conférence sur les océans a été essentiel pour renforcer la dynamique de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, étant donné que les océans sont le poumon de la planète. La réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 14 pour les PEID joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de plusieurs, voire de l'intégralité des 17 objectifs.

Avec le nouveau concept de Pacifique Bleu pour la région du Pacifique et les résultats concrets de la Conférence, il s'agit à présent de donner la priorité à sa mise en œuvre. Lors de la Conférence sur les océans, le Samoa a pris 13 engagements volontaires qui ont mis en évidence les efforts déployés au niveau national en matière de conservation, de gestion et d'exploitation durable des océans et de leurs ressources et l'engagement des communautés.

Au cours de la Conférence sur les océans, qui s'est tenue en juin, l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies m'a nommé Ambassadeur spécial de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement. L'année 2017 est une année cruciale pour le tourisme durable. Compte tenu du fait que nombre de nos petites économies dépendent du tourisme et du rôle qu'il peut jouer dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, nous continuerons à promouvoir le rôle du tourisme en faveur des sociétés pacifiques et du développement durable.

J'en viens maintenant au contexte régional. J'aimerais faire part à l'Assemblée de certaines des décisions prises par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique lors de la quarante-huitième réunion du Forum des dirigeants des îles du Pacifique, que mon pays a eu le privilège d'accueillir au début de ce mois. Nous avons choisi comme thème pour notre présidence d'un an : « Le Pacifique Bleu : notre mer composée d'îles - notre sécurité grâce au développement, à la gestion et à la conservation durables ».

Au Samoa, nous avons réaffirmé le Cadre pour la construction régionale dans le Pacifique, qui a pour but d'orienter le programme politique de notre région vers la réalisation de notre vision d'une région de paix, d'harmonie, de sécurité, d'inclusion sociale et

de prospérité, afin que tous les habitants du Pacifique puissent mener une vie libre, saine et productive.

Nous avons également approuvé l'identité « Pacifique bleu » comme moteur principal de l'action collective visant à faire progresser la vision des dirigeants du Pacifique au titre du Cadre pour la construction régionale dans le Pacifique. Cette nouvelle approche appelle à un leadership inspiré et un engagement à long terme du Forum des îles du Pacifique en matière de politique étrangère afin que la Pacifique puisse agir dans l'unité pour le bien de tous plutôt que pour celui de quelques-uns. L'identité « Pacifique bleu » renforce notre aptitude à gérer conjointement l'océan Pacifique, sur la base de la reconnaissance explicite de notre identité océanique, de la géographie océanique et des ressources océaniques communes. Elle vise à renforcer notre action collective en plaçant le Pacifique bleu au centre de l'élaboration des politiques régionales et d'une action concertée visant à faire progresser la vision des dirigeants du Forum des îles du Pacifique pour la région.

Avec d'autres dirigeants du Pacifique, nous avons débattu des priorités essentielles de notre région, dont la mise en œuvre de certaines nécessite l'action collective et urgente de l'Assemblée générale.

Premièrement, les changements climatiques restent un défi prioritaire pour la région du Pacifique en raison de la menace qu'ils représentent pour notre existence et de leurs incidences sur le plan de la sécurité. Les changements climatiques sont déjà une réalité; ils ne disparaîtront pas avec la marée montante. Leurs incidences sur le plan de la sécurité sont importantes et leur impact menace l'existence et la viabilité des États souverains de certains de nos atolls de faible altitude. Les pays qui nient le phénomène du changement climatique doivent désormais accepter les preuves scientifiques qui leur sont apportées.

La mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques revêt la plus haute priorité et exige une action collective pour faire face à cette menace qui pèse sur notre existence. Nous ne doutons pas que la présidence par Fidji de la vingt-troisième Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques saura mettre l'accent sur la nécessité de nouer de véritables partenariats qui nous permettront de mener à bien nos contributions nationales à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Le Pacifique a également adopté le Cadre pour le renforcement de la résilience dans le Pacifique : une approche intégrée visant à lutter contre les changements

climatiques et gérer les risques de catastrophes ainsi que des arrangements institutionnels pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Deuxièmement, les océans et leurs ressources continuent d'être essentiels aux moyens de subsistance de nos populations et de notre région. Les effets néfastes des changements climatiques, de la pêche illégale, non réglementée et non déclarée et de la surpêche menacent la viabilité de cette ressource essentielle pour notre région. Les membres du Forum du Pacifique continueront de prendre part à l'examen de toutes les questions liées aux océans à l'occasion de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, y compris à la question de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Troisièmement, nous avons adopté la Feuille de route du Pacifique pour le développement durable et sa stratégie de mise en œuvre. Cela témoigne de l'importance que notre région attache à la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable et d'une approche régionale pour honorer ces engagements internationaux. Nous continuons de compter sur le rôle important de l'ONU et de nos partenaires qui appuient les efforts déployés aux niveaux régional et national pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, en particulier le renforcement de nos capacités. Nous attendons avec intérêt la réforme du Secrétaire général et la manière dont le Forum pourra faire en sorte que soient prises en compte dans la réforme les priorités figurant dans la feuille de route pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable, des Orientations de Samoa, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'autres processus régionaux.

Enfin, en ce qui concerne la question de la sécurité, le Forum des îles du Pacifique reste attaché à la mise en place d'arrangements et des mécanismes collectifs destinés à permettre aux gouvernements régionaux de se relever des conflits nationaux et des crises. Le succès de ces arrangements, grâce à l'appui de l'ONU, se traduit déjà dans les résultats positifs enregistrés par la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon (RAMSI). Je suis heureux de noter l'issue positive de la Mission, qui a réuni des soldats de la paix de tous les pays membres du Forum des îles du Pacifique.

Les dirigeants ont pris acte de l'issue positive de la RAMSI et considéré qu'il s'agit là d'un exemple de la manière dont le régionalisme peut fonctionner avec succès et un exemple concret de coopération et de diplomatie à l'échelle régionale, représentant plus

d'une décennie de partenariat et de coopération entre les membres du Forum. Ils ont convenu de faire fond sur la Déclaration de Biketawa et d'autres déclarations du Forum relatives à la sécurité en vue d'élargir la notion de sécurité pour y inclure la sécurité humaine, l'aide humanitaire, la sécurité environnementale et la coopération régionale pour renforcer la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques.

Au fil des ans, le Pacifique continue d'appeler à la promotion de la cause de la non-prolifération nucléaire. Des questions telles que les polluants radioactifs dans la République des Îles Marshall sont un motif de vive préoccupation pour ce pays et pour la région. Nous comptons sur l'appui que les entités compétentes de l'ONU ont promis de nous apporter pour répondre de manière adéquate aux demandes d'assistance, notamment en travaillant en étroite collaboration avec les organismes techniques régionaux. Les États-Unis d'Amérique sont invités à prendre des mesures urgentes pour régler ce problème.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Miro Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Miro Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie.

M. Miro Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Miro Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Cerar (Slovénie) (parle en anglais) : Je tiens, tout d'abord, à exprimer ma sympathie au Mexique et à son peuple à la suite du tremblement de terre qui a fait tant de victimes tragiques et détruit des maisons.

Je tiens à adresser mes félicitations à M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et à lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ses fonctions. Il pourra compter sur le plein appui de la Slovénie. Je tiens également à exprimer ma gratitude au Président sortant de la soixante et onzième session, M. Peter Thomson, pour sa précieuse contribution aux travaux de l'Assemblée générale au cours de l'année écoulée. Enfin, je tiens à adresser mes félicitations à M. António Guterres pour son élection au poste de Secrétaire général. Je salue sa volonté de promouvoir l'ONU, ses valeurs et ses objectifs, et ses efforts inlassables pour renforcer l'Organisation.

Le monde continue de faire face aux défis posés à la paix et à la sécurité internationales. Ces défis sont toujours plus complexes et interdépendants que jamais. Les images choquantes de souffrance humaine font partie de la réalité quotidienne. Les conséquences des conflits armés, la dégradation de l'environnement, la famine, le manque de débouchés, les violations graves des droits de l'homme et le terrorisme ne sont que quelques-uns de ces défis mondiaux. Afin de pouvoir les relever, une coopération internationale efficace, avec l'ONU en son cœur, est essentielle. Nous avons le mandat, la responsabilité d'agir. Nous devons rester unis pour relever ensemble ces défis mondiaux. Malgré les menaces que je viens de mentionner, je suis encouragé par la nouvelle dynamique qui se fait jour aux Nations Unies et par la forte impulsion donnée par le Secrétaire général pour renforcer le multilatéralisme et le programme de réforme. Je salue sa volonté de rendre l'Organisation plus forte et mieux à même de constituer le socle d'un ordre international fondé sur des règles. Plus que jamais, nous avons besoin d'une ONU suffisamment forte pour être l'un des acteurs clefs du maintien de la sécurité, de la stabilité et garantir à tous une vie dans la dignité.

Il y a deux ans, nous avons franchi une étape importante en adoptant une feuille de route pour notre développement. Les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris offrent un cadre, une vision pour un avenir plus viable sur notre planète et la prospérité pour tous. Il s'agit à présent de les mettre en œuvre. Nous ne devons pas revenir sur nos promesses. Nous devons au contraire les transformer en progrès réels dans l'intérêt de tous les peuples du monde. La Slovénie s'est engagée dans cette voie, animée par un sentiment d'urgence. J'en veux notamment pour preuve la place occupée par la Slovénie dans le *SDG*

Index and Dashboards 2017 Report, où nous figurons parmi les 10 premiers pays sur 157 pour ce qui est de la réalisation des objectifs de développement durable.

Nous sommes particulièrement attachés à protéger l'environnement et sa viabilité. Nous sommes déterminés à appeler l'attention sur les éléments déterminants qui façonnent notre avenir durable. C'est ainsi que nous reconnaissons le rôle central joué par les abeilles et autres pollinisateurs dans la prévention de la faim, la sécurité alimentaire, l'amélioration de la santé humaine et la préservation de l'environnement et de sa biodiversité. Dans ce contexte, nous proposons que l'Assemblée générale déclare le 20 mai Journée internationale des abeilles. J'aimerais remercier tous les États qui ont déjà exprimé leur soutien à cette initiative et encourager les autres à faire de même.

Réaliser le développement durable n'est possible que si la communauté mondiale œuvre de concert dans le cadre d'un partenariat solide entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé. Il en va de même pour les migrations et les flux de réfugiés massifs à l'échelle mondiale. La responsabilité partagée et la solidarité devraient être les principes directeurs régissant l'approche adoptée au niveau mondial. Dans cet esprit, la Slovénie s'est engagée de manière constructive dans un processus de consultation portant sur le pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière et sur le pacte mondial sur les réfugiés. L'adoption en 2018 de ces deux pactes mondiaux sera un nouveau jalon important sur la voie menant à une vie digne pour tous.

Sans respect des droits de l'homme, il ne saurait y avoir de paix, de liberté, de sécurité ni de développement. L'ONU a beaucoup contribué à la promotion du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales à l'échelle mondiale. Mais n'oublions pas que la responsabilité première du respect des droits de l'homme incombe aux États. La Slovénie, qui siège actuellement au Conseil des droits de l'homme, est un ardent défenseur des droits de l'homme. Dans cet esprit, nous continuons à prôner une approche progressive des questions liées aux droits de l'homme, en renforçant la protection des normes et règles à tous les niveaux. Nous mettons tout particulièrement l'accent sur les droits des enfants, l'appui à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que sur les droits des personnes âgées. Dans ce contexte, nous accordons une importance particulière à la collaboration intergénérationnelle.

Il reste encore beaucoup à faire avant de pouvoir garantir à tous une vie de dignité sans discrimination. Il faut également faire davantage pour atténuer les souffrances causées aux civils, en particulier dans le contexte des conflits armés, et pour prévenir toutes les formes de violence sexuelle. Il est particulièrement méprisable que les personnes déployées pour protéger des civils se livrent à des abus. Nous insistons donc sur la nécessité d'adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes d'exploitation et d'abus sexuels.

Le respect des traités internationaux, des décisions des cours et tribunaux internationaux et d'autres sources du droit international, et la capacité à les mettre en œuvre, est indispensable au bon fonctionnement de la communauté internationale. Le respect des obligations découlant des traités et d'autres sources du droit international figure aussi dans la Charte des Nations Unies. C'est la base même de la paix et de la sécurité internationales. De plus, il s'agit d'une garantie importante de relations amicales entre les États. La Slovénie reconnaît le rôle essentiel de la primauté du droit et du droit international et a donc placé leur respect au cœur de sa politique étrangère.

En ce qui concerne la primauté du droit, mettre fin à l'impunité pour les crimes internationaux les plus graves reste un objectif important pour mon gouvernement. La Slovénie s'est engagée à promouvoir la justice pénale internationale, telle qu'elle est notamment représentée par la Cour pénale internationale (CPI). Les principes consacrés par la Charte des Nations Unies attestent le partenariat naturel qui existe entre l'ONU et la Cour, et cette relation devrait se renforcer encore avec l'engagement de la compétence de la CPI pour les crimes d'agression, attendue d'ici à la fin de cette année. Nous exprimons notre ferme appui à la mise en œuvre rapide des Amendements de Kampala relatifs aux crimes d'agression. Il va sans dire que la responsabilité première de poursuivre les crimes odieux incombe toujours aux États. Avec d'autres États de premier plan, la Slovénie continuera à s'efforcer activement à améliorer le cadre juridique international pour l'entraide judiciaire et l'extradition pour la poursuite au niveau national des crimes internationaux les plus graves.

La guerre épouvantable qui sévit depuis des années en Syrie, les conflits en Afghanistan, au Yémen, en Iraq, en Libye et au Mali et les situations désastreuses dans lesquelles se trouvent des pays comme le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo, pour

ne citer que quelques exemples, demeurent des sources de vive préoccupation. Nous appelons toutes les parties concernées à s'abstenir de recourir à la force et choisir le dialogue politique. L'extrémisme violent et les crimes commis par des groupes terroristes constituent un fléau mondial. Nous devons tout mettre en œuvre pour les empêcher, les arrêter, en offrant en particulier aux jeunes des débouchés économiques viables.

L'ONU joue un rôle clef dans la lutte contre le terrorisme, notamment dans la prévention de l'extrémisme violent. À cet égard, la Slovénie a salué la réforme du dispositif des Nations Unies de lutte contre le terrorisme, ainsi que la résolution 71/291, visant à renforcer la capacité du système des Nations Unies d'aider les États Membres à appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

En tant que partisane convaincue de la non-prolifération et du désarmement dans le domaine des armes de destruction massive, la Slovénie est attachée au désarmement nucléaire et à la maîtrise des armements sur la base de traités. Nous sommes résolument convaincus que nous devons travailler progressivement pour créer un monde sans armes nucléaires par la mise en œuvre intégrale du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. À cet égard, nous condamnons fermement les violations par la République populaire démocratique de Corée des résolutions du Conseil de sécurité et de ses propres engagements internationaux. Elles posent une grave menace à la paix et à la sécurité dans la région et au-delà. Nous devons intensifier nos efforts pour pérenniser la paix partout, mais, dans l'immédiat, dans un large éventail d'États fragiles et en proie à un conflit. Les conflits ne peuvent être évités ou réglés en s'attaquant seulement aux symptômes; nous devons nous attaquer à leurs causes profondes. Pour ce faire, nous devons avoir une vision à long terme. L'ONU peut contribuer à désamorcer les conflits latents. À chaque fois que cela est possible, nous devons opter pour la diplomatie, la médiation et la prévention des conflits.

Ce qui importe le plus, c'est d'en faire davantage, de manière collective, opportune et efficace. Cela n'est possible qu'avec une Organisation des Nations Unies forte, robuste, flexible, experte et responsable, et c'est pourquoi la Slovénie appuie fermement les efforts de réforme du Secrétaire général. Les diverses entités du système des Nations Unies doivent être mieux coordonnées. Il faut éviter les chevauchements d'activité et travailler dans l'objectif commun d'obtenir des résultats concrets.

Je conclus en assurant à l'Assemblée que la Slovénie s'engage à appuyer l'ONU et est déterminée à travailler avec tous les partenaires afin d'obtenir des résultats concrets et significatifs qui feront progresser la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme pour tous.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Slovénie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Miroslav Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole au Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, S. E. M. Sigmar Gabriel.

M. Gabriel (Allemagne) (parle en allemand; interprétation en anglais assurée par la délégation) : Nous semblons traverser une phase marquée par des ouragans et des séismes, tant politiques que naturels, des soulèvements qui deviennent plus durs, plus intransigeants et plus agressifs au fil des jours et des discours. En tant que représentants politiques responsables, il est essentiel que nous nous demandions comment nous pouvons susciter un changement qui nous mènera vers plus de paix et de stabilité, vers moins de faim et vers de meilleures perspectives pour chaque personne dans le monde.

Comment pouvons-nous garantir que la mondialisation apportera au final la justice pour tous plutôt que les richesses pour quelques-uns? L'une des réponses à la question de savoir comment nous pouvons instaurer ce changement peut se trouver dans un rapport adressé au Secrétaire général de l'ONU. Ce rapport indique que nous ne devons pas nous limiter aux « questions traditionnelles de la paix et de la guerre », mais également travailler pour surmonter la « faim dans le monde, la misère de masse et les disparités alarmantes entre les conditions de vie des riches et celles des pauvres ». Je trouve cette analyse très pertinente. Le problème, c'est que cet extrait n'est pas tiré d'un rapport récent adressé au Secrétaire général, mais d'un rapport qui date de près de 40 ans. L'analyse pertinente qu'il livre de la situation mondiale peut se trouver dans *Nord-Sud : Un programme de survie*, le rapport qui a été commandé il y a près de 40 ans à la Commission internationale Nord-Sud, qui avait commencé son travail en 1977,

sous la présidence de l'ancien Chancelier allemand Willy Brandt.

Aujourd'hui, l'humanité est toujours aux prises avec à peu près les mêmes difficultés structurelles, mais il semble désormais plus difficile de susciter l'avènement d'un monde meilleur. Si on regarde ce qu'il se passe dans le monde aujourd'hui, il semble qu'une vision du monde qui fait passer les propres intérêts nationaux avant et qui refuse de faire un effort pour concilier les intérêts des nations du monde soit en train de gagner de plus en plus de terrain. Je crois que l'égoïsme national n'a aucune valeur en tant que principe organisateur dans le monde du XXI^e siècle. Cet égoïsme voit le monde comme une arène, comme un champ de bataille, où tout le monde se bat contre tout le monde et tout le monde doit affirmer ses propres intérêts, individuellement ou au moyen d'une alliance pour des raisons de commodité. Dans cette vision du monde, c'est la loi du plus fort qui règne, et non le pouvoir du droit international. Je suis fermement convaincu que nous devons nous opposer à cette vision du monde. Nous devons renforcer la coopération internationale et faire preuve de moins d'égoïsme national, et non le contraire.

Il y a environ 40 ans, la Commission Nord-Sud a reconnu que les problèmes mondiaux ne peuvent être réglés par la confrontation, mais seulement par des efforts souvent ardues visant à trouver un compromis et à identifier des intérêts communs. En fin de compte, aucun pays ne peut gagner s'il s'emploie seulement à affirmer ses propres intérêts. Si nous le faisons tous, si nous ne cherchions à promouvoir que nos intérêts nationaux, les affrontements et les conflits s'intensifieraient et la prospérité mondiale faiblirait. La devise « notre pays d'abord » ne mènerait pas seulement à plus de conflits nationaux et moins de prospérité; au final, nous serions tous perdants. En tant qu'Allemands, notre expérience historique est assez singulière. Ce n'est qu'après deux guerres mondiales terribles que nous avons appris à voir nos anciens ennemis comme des voisins et des partenaires avec qui nous voulons partager et porter la responsabilité d'une existence pacifique. Ce n'est qu'après ces deux guerres que nos propres citoyens en Allemagne ont pu profiter d'une vie meilleure. Nous avons appris que ça n'a pas été « l'Allemagne d'abord » qui a rendu notre pays fort et prospère; ça a plutôt été « la responsabilité européenne et internationale d'abord » qui nous a apporté à nous, Allemands, paix et prospérité.

Dans le domaine de la coopération internationale, personne ne perd de souveraineté. Au contraire, ensemble, nous gagnons tous une nouvelle souveraineté que nous ne pouvons pas posséder en tant qu'États-nations individuels dans le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'Union européenne définit le cadre de nos politiques nationales. La route a souvent été périlleuse, car rien n'est plus difficile que de faire de nos anciens ennemis des amis. Souvent, la manière d'y parvenir n'est pas populaire, et s'atteler à cette tâche demande un courage politique considérable. De fait, l'appel à la coopération internationale et à des efforts pour équilibrer les intérêts n'est pas toujours populaire dans nos pays. Cependant, ce courage a fini par mener à la paix et à la prospérité en Europe après des siècles de guerre. Aujourd'hui, nous, Allemands, sommes reconnaissants aux Français, aux Belges, aux Luxembourgeois, aux Italiens et aux citoyens de nombreux autres pays d'Europe qui ont eu le courage de devenir nos amis – nous qui sommes d'anciens ennemis – en tant que nouveaux partenaires de longue durée après la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est précisément du fait de cette expérience vécue par l'Allemagne et l'Europe que nous appuyons les travaux d'institutions collectives solides et fonctionnelles, en particulier l'ONU.

L'urgence d'une mobilisation collective pour renforcer la sécurité mondiale est clairement démontrée par les actes irresponsables de la Corée du Nord, qui posent une grave menace à la paix mondiale. Nous devons envoyer un message clair pour faire savoir que la communauté internationale n'acceptera pas ces provocations nucléaires. L'Allemagne se félicite des sanctions adoptées par le Conseil de sécurité et appelle à leur prompt mise en œuvre en Europe, et elle appuie également les initiatives européennes qui appellent à adopter des mesures supplémentaires. Dans le même temps, nous devons user de tous les moyens diplomatiques à notre disposition, en premier lieu pour désamorcer la situation, puis pour trouver un point de départ vers des solutions durables. Le règlement de cette crise internationale est crucial car si nous n'y parvenons pas, d'autres pays seront encouragés à émuler la Corée du Nord. Si un pays peut bâtir un arsenal nucléaire sous le regard impuissant de la communauté internationale, d'autres dirigeants politiques et d'autres pays suivront son exemple. Cela provoquerait de nouvelles crises nucléaires dans le monde entier, et nos enfants et nos petits-enfants grandiraient dans un monde extrêmement dangereux. C'est pourquoi l'acquisition d'armes

nucléaires par la Corée du Nord n'est ni un problème bilatéral ni un problème régional, mais bien un problème mondial que nous devons surmonter ensemble.

Nous ne pouvons accepter la possibilité que les efforts visant à constituer un arsenal nucléaire soient récompensés sur la scène internationale. Il est donc plus important que jamais que l'architecture internationale de maîtrise des armements et de désarmement ne s'effondre pas. Les traités et accords en vigueur ne doivent pas être remis en question. Ceci s'applique en particulier au Plan d'action global commun concernant le programme nucléaire de l'Iran. Le Plan est un moyen de sortir de l'impasse qui mènerait vers une confrontation nucléaire, compromettrait la sécurité dans la région et aurait une incidence bien au-delà de ses frontières. Néanmoins, nous ne pouvons atteindre le niveau de confiance dont nous avons besoin d'urgence que si toutes les obligations sont scrupuleusement honorées et si la transparence sur laquelle nous nous sommes mis d'accord est respectée. L'Allemagne s'emploiera, dans le cadre des E3+3, à faire en sorte que le Plan d'action soit strictement mis en œuvre et défendu. Il ne s'agit pas uniquement de l'Iran; il en va de la crédibilité de l'ensemble de la communauté internationale. En effet, quel État renoncerait à développer son propre programme nucléaire s'il était démontré que les accords négociés ne durent pas et qu'un accord contraignant passé avec la communauté internationale ne vaut même pas le papier sur lequel il est couché? Comment convaincre des pays tels que la Corée du Nord que les accords internationaux renforcent leur sécurité et les encourager de ce fait à s'engager à poursuivre les efforts de désarmement si l'accord conclu avec l'Iran, le seul exemple international d'une telle entreprise, n'est pas défendu?

Ce dont le monde a besoin de toute urgence c'est d'une confiance renouvelée. En ce qui concerne plus particulièrement la mise en œuvre de l'interdiction de la prolifération des armes nucléaires, nous avons une requête à présenter aux États-Unis, à la Russie, à la Chine et à tous les pays possédant des armes nucléaires. Ils joueront un rôle capital dans la mise en œuvre des initiatives de non-prolifération des armes nucléaires, de maîtrise des armements et de désarmement. À cette fin, la confiance entre eux doit être rétablie.

Les déclarations des Présidents des États-Unis sont toujours importantes et intéressantes, et il vaut toujours la peine de les écouter et de les lire après leur publication. J'ai trouvé un passage dans une de ces déclarations qui me plaît particulièrement. Dans cette

déclaration, le Président des États-Unis d'Amérique appelle à un « désarmement général et complet ». Chaque année, dit-il, des milliards de dollars sont dépensés pour des armes « acquises dans le but de s'assurer que nous n'aurons jamais à les utiliser ». Il poursuit en affirmant que ce n'est clairement pas le meilleur moyen de garantir la paix. Je dois admettre que cette déclaration est encore plus ancienne que le rapport de la Commission Nord-Sud. Elle a été prononcée par John F. Kennedy en 1963. Nous pouvons constater que tout ce dont nous avons besoin pour bâtir un avenir sûr a déjà été envisagé, écrit et mentionné. J'estime que nous devons aujourd'hui mettre l'accent sur les visions audacieuses de la Commission Nord-Sud et du Président Kennedy, et nous devons avoir le courage de formuler de nouvelles propositions pour le désarmement, la maîtrise des armements et l'édification de la confiance.

Une de nos tâches consiste à régler les crises émergentes dès les premiers stades. Un exemple récent est l'escalade de la violence contre les Rohingya et les flux de réfugiés qui en ont résulté dans la région. Nous devons agir le plus rapidement possible sur cette question pour offrir un appui politique et humanitaire afin d'atténuer la souffrance et de mettre fin au conflit. L'Allemagne renforcera son aide aux Rohingya par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale. Nous sommes déterminés à fournir un appui politique et humanitaire et à mener des efforts pratiques de consolidation de la paix dans de nombreuses régions touchées par des crises. D'autre part, si l'engagement militaire sous les auspices de l'ONU est parfois nécessaire, nous devons veiller à ne pas créer de déséquilibres à cet égard.

J'en reviens à la Commission Nord-Sud, dont le rapport contenait une conclusion impressionnante au moment de sa publication, à savoir qu'une demi-journée de dépenses militaires mondiales aurait suffi à financer l'intégralité du programme d'élimination du paludisme. Je soupçonne qu'aujourd'hui ce serait encore moins. Les dépenses annuelles mondiales actuelles en armements s'élèvent à un peu moins de 1 700 milliards de dollars. Pour réaliser l'objectif 1 de développement durable et éliminer l'extrême pauvreté dans le monde d'ici à 2030, nous n'aurions besoin que d'un dixième de cette somme. L'objectif 4 de développement durable, sur l'éducation, aurait un coût annuel encore moins élevé. Avec ces considérations à l'esprit, l'Allemagne a triplé son financement des mesures civiles de consolidation de la paix au cours des dernières années.

Heureusement, des progrès ont été accomplis dans certains domaines, par exemple en ce qui concerne l'Iraq. Nous devons agir rapidement pour consolider les avancées réalisées dans la lutte contre le soi-disant État islamique en mettant en place des mesures de reconstruction et de stabilisation dans les villes et les régions libérées. L'Allemagne a donc décidé de mobiliser 250 millions d'euros supplémentaires pour la reconstruction de Mossoul. Nous ne saurions abandonner les victimes des brutes de l'État islamique. Nous devons les aider à rentrer dans leur pays. Il importe également de renforcer un État iraquien démocratique et ouvert et de veiller à ce que les mesures prises par une région à titre individuel ne l'exposent pas à une rechute dans l'instabilité ou à une guerre civile. Nous ne pouvons que demander au Gouvernement régional du Kurdistan, dans le nord de l'Iraq, de ne pas déclencher de nouveaux conflits, qui sont la dernière chose dont le pays a besoin.

Nous devons également avancer vers le règlement du conflit ukrainien. Les accords de Minsk, dans la rédaction desquels l'Allemagne a joué un rôle important, fournissent une feuille de route claire pour la paix, sur la base des principes du règlement pacifique des différends et de l'inviolabilité des frontières. Si des propositions sont avancées en faveur du déploiement d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies impliquant des Casques bleus, je pense que nous devrions poursuivre résolument cette idée. S'il n'existe certainement pas encore un consensus suffisant sur ce à quoi une telle mission devrait ressembler, l'idée mérite d'être mise à l'essai si cela peut faciliter un cessez-le-feu et le retrait des armes lourdes de la zone de conflit. Nous voudrions demander au Secrétaire général de faire pression pour que cette proposition se concrétise.

La Commission Nord-Sud a souligné qu'il ne suffisait pas de se concentrer uniquement sur les questions de guerre et de paix, questions aussi inextricablement liées à la répartition équitable des ressources, au développement économique et social et au respect universel des droits de l'homme. Seul un monde où règne la solidarité finira par nous mener à la sécurité et à la stabilité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 montre que la communauté internationale considère qu'il s'agit là d'un intérêt commun. Si nous voulons que nos grandes ambitions telles que la paix, la sécurité et la justice deviennent réalité, nous devons renforcer les institutions internationales communes, et en particulier l'ONU.

Les fondateurs de l'ONU n'étaient pas naïfs. Ils avaient connu les horreurs de la première moitié du XX^e siècle. C'est pour cette raison qu'ils nous ont légué la Charte des Nations Unies, avec ses principes et ses préceptes intemporels. Mais bien que les principes des Nations Unies ne soient pas dépassés, l'Organisation doit s'adapter aux défis de notre temps. C'est pourquoi nous appuyons les efforts que déploie le Secrétaire général pour faire avancer des réformes audacieuses au sein de l'ONU. Il est en train de définir les bonnes priorités. C'est essentiellement de nous, les États Membre, que dépend le succès de la réforme des Nations Unies. Nous devons œuvrer de concert pour veiller à ce que l'ONU soit plus efficace et ait plus d'influence. De mon point de vue, les efforts de réforme ne devraient pas se concentrer principalement sur les coupes budgétaires. Au contraire, l'ONU aura besoin de ressources supplémentaires pour s'acquitter de son mandat. Par conséquent, nous devons lui fournir les moyens dont elle a besoin pour que ses travaux soient couronnés de succès. Toutefois, à l'heure actuelle, les chiffres racontent une autre histoire. Le Programme alimentaire mondial reçoit actuellement moins de 50 % des fonds dont il a besoin pour lutter contre la faim dans le monde. Aujourd'hui, 15 % seulement des contributions versées au Programme des Nations Unies pour le développement sont des paiements de contributions volontaires, non obligatoires, alors qu'en 2011, ces contributions constituaient encore à 50 % des versements. Il en est de même pour d'autres programmes d'aide des Nations Unies, et parfois les perspectives sont encore plus sombres.

Les personnes qui occupent des postes de responsabilité à l'Organisation des Nations Unies ne devraient pas avoir à consacrer davantage de temps à envoyer des lettres de supplication pour réclamer les fonds nécessaires qu'à organiser une assistance efficace. Nous devons changer de cap et accorder à l'Organisation plus de liberté et donc plus de ressources en échange d'une plus grande transparence dans l'utilisation des fonds. L'Allemagne quant à elle a l'intention de maintenir son soutien financier à l'ONU. L'apport de notre pays est substantiel, car l'Allemagne est le quatrième fournisseur de contributions à l'Organisation des Nations Unies et est l'un des principaux donateurs d'aide humanitaire dans le monde.

Je crois que, en tant qu'États Membres, nous devrions maintenant aborder un autre projet de réforme qui n'a que trop tardé, à savoir la composition du Conseil de sécurité, qui devrait, enfin, refléter les réalités du monde du XXI^e siècle. Aujourd'hui, un bien plus grand

nombre d'États qu'au moment de la création de l'ONU, il y a plus de 70 ans, assument la responsabilité de la paix et de la sécurité et sont prêts à assumer cette responsabilité en tant que Membres de l'Organisation. L'Allemagne est prête et disposée à assumer des responsabilités supplémentaires. C'est pourquoi nous souhaitons avoir un siège non permanent au Conseil pour la période 2019-2020. Nous avons des objectifs clairs à l'esprit. La paix et la sécurité, la justice mondiale et les droits de l'homme sont indissociables. Nous nous préparons pour la réforme Nations Unies et du Conseil de sécurité, et nous avons l'intention de travailler en partenariat avec tous les pays de l'Organisation en Afrique, en Asie, dans les Amériques et en Europe, car nous ne pourrions résoudre les problèmes mondiaux que si nous ne nous concentrons pas uniquement sur les intérêts nationaux et œuvrons plutôt à parvenir à un équilibre juste et pacifique des intérêts de toutes les nations. Oui, c'est un processus difficile. Mais nous devons trouver le courage de nous engager sur cette voie. Comme le disait Willy Brandt, qui dirigeait la Commission Nord-Sud après avoir quitté ses fonctions de chancelier, « Nous croyons fermement que les problèmes créés par les hommes peuvent également être résolus par les hommes. » Attachons-nous ensemble à cette tâche.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : En décembre de l'année dernière, l'Assemblée générale a adopté la résolution 71/190 sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, qui stipule clairement l'inadmissibilité de l'ingérence dans les affaires intérieures des États et des coups d'État en tant que méthode de transfert des pouvoirs, et souligne l'importance d'exclure des relations internationales les efforts déployés par certains États pour exercer des pressions illicites sur d'autres, y compris par l'application extraterritoriale des juridictions nationales. Une majorité écrasante d'États Membres ont voté pour la résolution. La minorité était principalement représentée par les mêmes pays qui, en contradiction avec les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, tentent de dominer les affaires mondiales et d'imposer leurs propres modèles de développement et leurs valeurs à d'autres États et à d'autres peuples, mus par une logique unilatérale contraire au droit international.

Mais le monde n'est pas figé. Nous nous réjouissons que le Président des États-Unis, M. Donald Trump, ait déclaré sans ambiguïté du haut de cette tribune avant-hier (voir A/72/PV.3) qu'il importe de respecter les principes de souveraineté dans les affaires internationales et de montrer l'exemple plutôt que d'imposer sa volonté aux autres nations, et que les pays ayant des valeurs, des cultures et des aspirations différentes peuvent non seulement coexister mais peuvent travailler côte à côte sur la base du respect mutuel. Je pense que nous pouvons tous souscrire à ces paroles, en particulier si la politique étrangère des États-Unis est effectivement menée sur cette base.

La Russie a toujours respecté les principes de souveraineté, de non-ingérence dans les affaires d'autres États, l'égalité des peuples et de respect mutuel dans ses relations internationales, ce qu'elle continuera à défendre. Au cours des 25 dernières années, en dépit des problèmes, notre pays assumé de bonne foi sa part des tâches visant à faire disparaître l'héritage de la guerre froide et a fait beaucoup pour renforcer la confiance et la compréhension en Europe, dans la région de l'Atlantique et dans le monde entier. Mais cela n'a pas été payé de retour par nos partenaires occidentaux, grisés par l'illusion qu'ils vivaient la fin de l'histoire, et qui continuent d'essayer d'adapter des institutions rudimentaires conçues pour une époque de confrontation entre des blocs aux réalités d'aujourd'hui. L'OTAN veut recréer le climat de la guerre froide et refuse de mettre en oeuvre le principe auquel elle a solennellement souscrit dans les années 90, à savoir une sécurité égale et indivisible dans toute la région de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

L'Occident a édifié ses politiques conformément au principe de « celui qui n'est pas avec nous est contre nous », et a procédé à l'expansion irréfléchie de l'OTAN vers l'est, fomentant l'instabilité dans la géopolitique post-soviétique et encourageant des sentiments anti-russes. C'est cette politique qui est à l'origine du conflit prolongé en Ukraine. Malgré les efforts déployés dans le cadre du format Normandie et par le Groupe de contact trilatéral, les autorités de Kiev ne cessent de formuler de nouvelles manœuvres pour entraver la mise en oeuvre de leurs engagements pris au titre de l'ensemble des mesures énoncées dans les accords de Minsk du 12 février 2015 et approuvées par le Conseil de sécurité.

Mais même dans ces conditions, la Russie a eu à cœur de déployer des efforts constructifs et de

rechercher des moyens mutuellement acceptables de mettre en œuvre les Accords de Minsk. En réponse aux préoccupations exprimées concernant la situation sécuritaire actuelle, le Président Poutine a lancé une initiative visant à mettre en place une mission des Nations Unies chargée de protéger les observateurs de l'OSCE dans la région du Donbass, et un projet de résolution à cet effet a été présenté au Conseil de sécurité. Nous pensons que la proposition de la Russie contribuera à faciliter un règlement de la crise interne en Ukraine, qui est le résultat du coup anticonstitutionnel mené par les ultra-radicaux. Nous espérons avoir des échanges constructifs sur ces questions avec nos partenaires européens et américains, sans perdre d'un côté ce qui a été gagné de l'autre.

Ici au Siège de l'Organisation des Nations Unies, nous ne devons pas oublier la genèse de l'Organisation. Les décisions du Tribunal de Nuremberg ont été une mise en garde contre le risque d'oublier les enseignements de la Seconde Guerre mondiale et les conséquences désastreuses des tentatives de s'emparer du destin du monde en foulant au pied les intérêts légitimes des autres peuples et nations. Utiliser les préoccupations au sujet de la liberté d'expression comme prétexte pour tolérer les mouvements radicaux qui prêchent l'idéologie néonazie et glorifient les nazis et leurs complices est révoltant. Nous devons être vigilants en permanence afin de maintenir un bouclier efficace contre le néonazisme, l'esprit de revanche, l'extrémisme et la xénophobie et de renforcer l'harmonie internationale et interculturelle.

Incitant à la haine et à l'intolérance, les terroristes, les extrémistes et les nationalistes détruisent et profanent les trésors historiques, religieux et culturels. L'Europe civilisée tolère la démolition de monuments érigés à la gloire des libérateurs du continent et des héros de la Seconde Guerre mondiale dont la victoire est à l'origine de la création de l'Organisation des Nations Unies. Nous estimons que l'Assemblée générale et l'UNESCO devraient se pencher de manière prioritaire et urgente sur cette question afin de mettre en place un cadre juridique pour empêcher de tels agissements et la Russie a l'intention de soumettre des propositions à cet égard. Il est par ailleurs inacceptable et honteux que l'Europe continue d'ignorer la question de l'apatridie, de même que la répression des langues minoritaires, qui constitue une violation flagrante des conventions du Conseil de l'Europe.

L'histoire nous a montré à travers les âges qu'on ne peut régler de manière durable les différends que par le

dialogue et la recherche d'un équilibre entre les intérêts fondamentaux des parties en conflit. Malheureusement, la pression pure et simple remplace de plus en plus souvent la diplomatie dans les arsenaux d'un certain nombre de pays occidentaux. Imposer des sanctions unilatérales, en plus de celles autorisées par le Conseil de sécurité, est un acte illégitime qui sape les efforts collectifs internationaux. Aujourd'hui, nous observons tous avec inquiétude les États-Unis imposer une nouvelle série de restrictions - des restrictions extraterritoriales d'ailleurs - à l'Iran et menacer la mise en œuvre du Plan d'action global commun, qui est pourtant un élément clef de la stabilité régionale. L'embargo imposé par les États-Unis à Cuba depuis plus d'un demi-siècle démontre l'inutilité des politiques recourant aux sanctions unilatérales et cela fait des décennies que les États Membres, dans leur quasi-totalité, réclament sa levée. Il est temps de les écouter.

Le discours d'escalade autour de la République populaire démocratique de Corée s'emballe dangereusement. Nous condamnons fermement les manœuvres aventureuses de Pyongyang pour acquérir des missiles nucléaires, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Mais alimenter l'hystérie militaire n'est pas seulement une impasse, c'est criminel. Il va sans dire que toutes les résolutions du Conseil de sécurité doivent être mises en œuvre mais, outre les sanctions, elles contiennent toutes des dispositions soulignant l'importance de reprendre les pourparlers. Nous devons cesser de bloquer ces dispositions. Il n'y a pas d'autre option que la voie politique et diplomatique, s'appuyant sur un dialogue entre toutes les parties intéressées, pour régler le problème nucléaire dans la péninsule coréenne. Nous exhortons tous les membres responsables de la communauté internationale à appuyer la feuille de route sino-russe, telle que présentée dans ses grandes lignes par les ministères russe et chinois des affaires étrangères dans une déclaration commune publiée le 4 juillet.

L'incitation au désordre et les menaces d'intervention violente dans le processus de démocratisation au Venezuela sont inacceptables, de même que toute action visant à fragiliser le gouvernement légitime de n'importe quel pays. Dans tout conflit interne, la communauté internationale doit encourager les parties à s'engager sur la voie de la réconciliation nationale et du compromis. Les tentatives d'ignorer les opinions des autres et de recourir à des décrets et des ultimatums, ou de recourir à la force pour contourner la Charte des Nations Unies, n'ont jamais donné rien de bon. L'explosion du terrorisme

international, les millions de réfugiés et les vagues sans précédent de migrations illégales sont en grande partie le fruit des tentatives de procéder à des changements de régime auxquelles on a assisté ces dernières années, y compris à travers les interventions armées qui ont semé le chaos et la destruction au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, laissant le chemin libre aux terroristes dans des régions du monde où ils n'avaient jamais été présents auparavant.

Bien que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) soit en train de perdre du terrain en Syrie et en Iraq, des efforts supplémentaires considérables seront nécessaires pour stabiliser la région. Je rappelle que, pour notre part, nous luttons contre le Front el-Nosra et l'EIL, en dépit du fait que, pour on ne sait quelle raison, le Front el-Nosra soit toléré par les membres de la coalition menée par les États-Unis. Les développements récents en Syrie permettent un optimisme prudent. La sixième réunion internationale sur la Syrie, tenue à Astana les 14 et 15 septembre, a abouti à la mise en place de quatre zones de désescalade convenues en coordination avec la Russie, l'Iran, la Turquie, les États-Unis, la Jordanie et l'ONU, et avec le soutien de nombreux autres pays. Ces arrangements créent les conditions permettant d'avancer dans la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité sur la base d'un dialogue direct entre le Gouvernement et l'opposition afin d'unir les efforts pour éliminer l'épicentre terroriste le plus rapidement possible et rétablir la paix et l'unité du pays, tout en résolvant ses graves problèmes humanitaires. La tâche la plus urgente consiste à accroître l'aide humanitaire et à déminer les territoires libérés. Nous sommes résolument convaincus que quiconque désire sincèrement la paix pour la Syrie et son peuple doit participer à ce processus dirigé par l'ONU, sans conditions préalables. Les incidents dans lesquels des armes chimiques ont été utilisées dans la région constituent un problème distinct. Chaque cas doit faire l'objet d'une enquête objective et professionnelle, sans tentative de manipuler le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies.

Trouver des solutions aux problèmes humanitaires et réconcilier les parties en conflit sont également des questions pertinentes pour d'autres crises dans la région, notamment en Libye, au Yémen et en Iraq. Dans toutes ces situations, comme pour tout conflit, la Russie poursuit une politique fondée sur l'équilibre et travaille avec toutes les parties sans exception. S'agissant des problèmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, nous

ne pouvons reléguer au second plan et encore moins aux oubliettes les décisions prises par l'ONU concernant la question palestinienne et l'Initiative de paix arabe. Nous estimons que le rétablissement de l'unité palestinienne est absolument fondamental et nous nous félicitons des efforts de l'Égypte en ce sens. La Russie est prête à aider de toutes les manières possibles à la reprise des pourparlers directs entre Israël et la Palestine et à coopérer avec ses partenaires du Quatuor et de la Ligue des États arabes à cette fin. Tant que la question palestinienne ne sera pas résolue, elle continuera à être exploitée par les extrémistes pour attirer toujours plus de nouvelles recrues.

La liste interminable des attentats terroristes sanglants perpétrés à travers le monde illustre le caractère illusoire des efforts visant à créer des îlots de sécurité qui seraient séparés du reste du monde. Nous pouvons lutter ensemble contre l'extrémisme et le terrorisme, sans deux poids, deux mesures ni intentions cachées, et en nous fondant uniquement sur la responsabilité première des États, comme le prévoit la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous nous félicitons de la réforme de l'action antiterroriste des Nations Unies engagée par le Secrétaire général et approuvée par l'Assemblée générale. Nous considérons la nomination d'un Russe à la tête du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme comme une reconnaissance du rôle que la Russie a joué dans la lutte contre ce fléau, et nous remercions tous les pays de leur soutien.

La Russie est attachée à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires. En vertu des régimes conventionnels en vigueur dans le domaine de la maîtrise des armements et de la non-prolifération, l'élimination complète des armes nucléaires doit être l'aboutissement d'un processus de désarmement universel et total qui garantisse une sécurité égale et indivisible. Les tentatives d'interdire les armes nucléaires qui ignorent les réalités actuelles et tous les facteurs qui peuvent affecter la stabilité stratégique ne font que repousser la concrétisation de cet objectif commun et saper les régimes de consensus instaurés par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous exhortons tout un chacun à dire non à la militarisation du cyberspace. Nous devons œuvrer pour qu'il ne devienne pas une arène de confrontation politique et militaire et pour prévenir l'utilisation des technologies de l'information et des communications comme moyen d'exercer des pressions, de causer des

dommages économiques et de propager la propagande terroriste et extrémiste. L'ONU devrait s'atteler en priorité à la formulation de règles pour un comportement responsable dans la sphère numérique qui répondent aux intérêts de sécurité de tous les États. La Russie a rédigé un projet de convention universelle sur la lutte contre la cybercriminalité, y compris le piratage, et nous espérons lancer des discussions à ce sujet durant la présente session.

Il est clair qu'à l'avenir le monde continuera de se heurter à tout un éventail de nouveaux problèmes qui concerneront l'ensemble de notre civilisation sur le long terme. Nous n'avons pas le droit de gaspiller notre énergie, notre temps et nos efforts dans des manœuvres géopolitiques. Il nous faut agir ensemble, plutôt que chacun de notre côté. Le façonnement d'un ordre mondial polycentrique est également une tendance – un tournant qui illustre le rééquilibrage des forces à l'échelle mondiale et le rôle croissant qu'y joue l'identité culturelle et civilisationnelle des peuples. Tous autant que nous sommes, y compris ceux qui ont l'habitude de dire au monde ce qu'il doit faire, nous devons nous adapter à ce nouvel ordre mondial. Il est dans notre intérêt commun de ne pas faire barrage à cette évolution naturelle. Nous devons nous employer à faire en sorte que l'ordre mondial prenne un tour équitable et démocratique, dans l'esprit voulu par les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. La mondialisation devrait unir et non diviser, en tenant compte des intérêts de tous les États sans exception et en contribuant à un avenir stable et sûr pour l'humanité dans son ensemble. Sans confiance mutuelle, nous ne pouvons pas espérer mettre en œuvre efficacement les objectifs de développement durable ou l'Accord de Paris sur les changements climatiques, ni traiter comme il convient les questions mondiales qui revêtent tant d'importance pour les pays en développement, telles que la sécurité alimentaire, la démographie et les soins de santé.

Les principes fondamentaux des relations internationales devraient inclure la reconnaissance du pluralisme politique, de la liberté de choix et de la primauté du droit. Nous devons arrêter de compter sur des alliances militaires et, à la place, fournir un appui et des garanties de sécurité aux États qui optent pour la neutralité. Sur le plan économique, il nous faut tendre à lever les obstacles au commerce et à l'investissement et cesser de politiser les relations économiques. Le Mouvement olympique, et les sports en général, n'ont pas à se mêler de politique. Tout d'abord, nous devons

insuffler chez les jeunes le respect de la diversité culturelle et civilisationnelle du monde contemporain. Nous invitons chacun à participer au dix-neuvième Festival mondial des jeunes et des étudiants, que mon pays accueillera à Sochi dans moins d'un mois. Une autre manifestation importante se tiendra également en Russie au même moment, à Saint-Petersbourg : la 137e Assemblée de l'Union interparlementaire, dont les débats porteront principalement sur la promotion du pluralisme culturel et de la paix par le dialogue interconfessionnel et interethnique. Encourageons le dialogue entre les cultures et entre les religions et n'instrumentalisons plus les événements historiques pour alimenter la haine et la peur.

C'est dans une logique de coexistence, d'unité et d'harmonisation des différents intérêts des pays que le Président Vladimir Poutine a proposé d'établir un grand partenariat eurasiatique, ouvert à tous les États d'Asie et d'Europe, en vue de créer un espace économique et humanitaire fondé sur le principe de l'indivisibilité de la sécurité. Il va sans dire que l'égalité de droits pour tous, personnes et État, y aurait valeur d'exigence universelle, ainsi que le prévoit la Charte des Nations Unies. Ces principes de justice et d'équité forment le socle des activités de diverses organisations auxquelles la Russie participe activement, dont la Communauté d'États indépendants, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Union économique eurasiatique, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et le groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Nous continuons également de consolider nos liens avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Union africaine, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et d'autres associations de pays asiatiques, africains et latino-américains. Grâce à nos efforts conjoints, nous sommes parvenus à mieux équilibrer les travaux d'organisations telles que le Groupe des Vingt, la Coopération économique Asie-Pacifique, le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Nous avons foi dans la vitalité de l'Organisation et souhaitons que le Secrétaire général facilite activement la pleine réalisation de son potentiel, sur la base des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, tout en respectant les prérogatives de ses organes intergouvernementaux. La réforme du maintien de la paix requiert en particulier une approche soigneusement préparée, qui évite tout changement abrupt et ne fasse pas l'impasse sur des décennies d'expérience précieuse.

Il y a 2000 ans, le philosophe romain Sénèque a écrit que nous étions nés pour vivre ensemble. Les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies l'avaient compris mieux que quiconque. Ils estimaient – comme ils l'ont inscrit dans la Charte des Nations Unies – que l'existence qui nous est donnée par Dieu sur une seule et même planète devrait nous obliger tous à nous unir afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Pour y parvenir aujourd'hui, il nous faut impérativement raviver la culture de la diplomatie et du dialogue et la quête d'un équilibre entre nos intérêts, au lieu de prendre des décisions imprudentes et impulsives, dictées par notre volonté de punir ceux qui nous désobéissent. Ce dont il est vraiment question, c'est de préserver l'humanité dans toute sa richesse et sa diversité. La Russie a toujours été et sera toujours disposée à travailler de concert avec tous ceux qui se montrent prêts à faire leur part et à coopérer dans le souci de l'égalité et du respect mutuel. Nous resterons attachés à ce que ces principes régissent les activités de l'ONU aux fins d'améliorer la gouvernance mondiale et de réellement démocratiser les relations internationales.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Wang Yi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

M. Wang Yi (Chine) (*parle en chinois*) : Le thème retenu pour la session courante de l'Assemblée générale, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », est éminemment pertinent, en particulier pour une Organisation qui apporte une contribution exceptionnelle à la paix et au développement. L'ONU remplit dûment sa mission qui consiste à soutenir la paix mondiale en constituant un mécanisme de sécurité collective, en apaisant les tensions dans les régions sensibles et en déployant des soldats de la paix. Elle joue un rôle crucial pour empêcher des guerres à grande échelle et permet à l'humanité, depuis plus de sept décennies, de vivre dans une paix relative. Elle s'efforce d'atteindre ses objectifs de développement en fixant un programme mondial et en mobilisant des ressources à l'échelle de la planète. L'Organisation aide de nombreux pays à progresser rapidement sur la voie du développement, offrant ainsi à des milliards de personnes la possibilité de profiter de la vie moderne.

Néanmoins, étant donné que les idéaux des Nations Unies n'ont pas encore été pleinement réalisés, les pays doivent persister dans leurs efforts. Notre

époque se caractérise par l'avènement de plus en plus marqué d'un monde multipolaire, l'essor collectif de marchés naissants et de pays en développement, des avancées régulières en termes de mondialisation et d'application des technologies de l'information, et une nouvelle étape excitante de la révolution scientifique et technologique. Dans sa quête de développement et de prospérité, l'humanité nous donne à voir des possibilités inouïes. Nous vivons également dans un monde où le paysage international et l'équilibre des forces connaissent de profonds changements. Nous devons composer avec des menaces majeures, classiques pour certaines, nouvelles pour d'autres, des moteurs de croissance mondiale inadaptés et un rejet croissant de la mondialisation. Dans notre action en faveur d'une paix et d'un développement durables, nous nous heurtons à des obstacles sans précédent. Nous sommes une nouvelle fois à un tournant, et il est temps de faire les bons choix entre paix et guerre, ouverture et isolement, et unité et division.

Il y a deux ans, à cette tribune, Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, nous a engagés à instaurer un nouveau type de relations internationales fondées sur une coopération avantageuse pour tous et à créer une communauté internationale œuvrant à un avenir partagé pour l'ensemble de l'humanité (voir A/70/PV.13). La vision du Président Xi est ambitieuse et témoigne de l'acuité avec laquelle il appréhende les grandes tendances de notre temps. Elle constitue également la réponse de la Chine à la question de savoir quel genre de futur l'humanité devrait bâtir, et correspond parfaitement aux objectifs de l'ONU et aux aspirations de ses États Membres. Comprise et appuyée par la communauté internationale, elle pourrait devenir pour nous un but commun.

Dans le but de garantir à tous paix, développement et dignité, nous devons adopter l'esprit de l'ONU et faire progresser ses travaux. L'Organisation doit demeurer le garant de la paix mondiale, étant donné que le maintien de la paix et de la sécurité est sa mission première et forme l'un des principaux objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il lui faut encourager ses membres à vivre ensemble dans la paix, en bons voisins, et à œuvrer de concert pour une sécurité partagée, globale et durable. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité doivent montrer l'exemple en rejetant la logique de conflit et la confrontation au profit du respect mutuel et d'une coopération qui profite à tous. Il convient que tous les États Membres se traitent en égaux, préférant le dialogue à la confrontation et les partenariats aux

alliances dans leurs relations les uns avec les autres. Il est impératif de faire primer la crédibilité et la justice et de s'efforcer de trouver un terrain d'entente, d'aplanir les divergences et de régler les litiges de façon pacifique et raisonnable.

Nous avons besoin d'aborder la lutte contre le terrorisme comme un tout. Il nous incombe de respecter l'état de droit et d'éviter la politique des deux poids, deux mesures. Le terrorisme ne devrait être associé à aucun groupe ethnique ni aucune religion en particulier, et l'ONU devrait mener et coordonner l'action visant à constituer un front uni, à l'échelle mondiale, pour le combattre.

Les solutions politiques sont la réponse fondamentale aux questions brûlantes. Les parties à un conflit, quel qu'il soit, doivent rester attachées au dialogue et à la négociation, et la communauté internationale doit œuvrer de manière objective et impartiale à faciliter le dialogue et promouvoir la paix, plutôt qu'attiser les troubles et rendre les choses plus difficiles. L'ONU doit être le principal canal de la prévention des conflits. Elle doit faire pleinement usage du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies et intensifier les efforts de médiation politique.

Des espoirs d'un règlement politique de la crise syrienne se dessinent à l'horizon. Nous devons faire bon usage des canaux de communication de Genève et d'Astana et faire davantage pression en faveur de pourparlers constructifs directs entre le Gouvernement syrien et l'opposition. Parallèlement aux pourparlers, des efforts doivent être faits pour instaurer une cessation des hostilités, accroître l'aide humanitaire et lancer la reconstruction post-conflit afin que la population ait davantage confiance dans les pourparlers de paix.

La question palestinienne, à l'ordre du jour de l'ONU depuis 70 ans, est dans l'ornière et la communauté internationale doit aux Palestiniens une solution juste et attendue de longue date. Toutes les activités de peuplement dans les territoires occupés et tous les actes de violence contre les civils doivent cesser immédiatement. Des efforts concertés doivent être déployés pour promouvoir un règlement politique fondé sur la solution des deux États et pour relancer dès que possible les pourparlers de paix. Nous devons faire preuve d'imagination afin de faciliter la paix par le développement et d'aider les populations de la région à poser les fondements de la paix.

La situation dans la péninsule coréenne est actuellement au centre de l'attention internationale. Il y a deux jours, le 19 septembre, nous avons commémoré le douzième anniversaire de la Déclaration commune publiée à l'issue du quatrième cycle des pourparlers à six. À l'époque, les six parties – la Chine en sa qualité de Présidente, les États-Unis, la Russie, la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée et le Japon – avaient déployé des efforts concertés, et les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, les deux grands protagonistes, avaient fait des choix politiques. Nous avons élaboré une feuille de route pour la dénucléarisation de la péninsule. La République populaire démocratique de Corée s'engageait à abandonner ses programmes nucléaires, et les États-Unis promettaient de normaliser leurs relations avec la République populaire démocratique de Corée. Toutes les parties s'engageaient à mettre en place un mécanisme permanent pour la paix dans la péninsule. La Déclaration commune, qui ouvrait de nouvelles perspectives pour la paix et la stabilité régionales, permettait d'espérer un règlement pacifique de ce différend.

Douze années ont passé. Certains peuvent penser que la situation dans la péninsule a changé et que la Déclaration commune est devenue obsolète, mais nous estimons que suivre les tendances progressistes de l'époque n'est jamais dépassé, et que les décisions qui s'inscrivent du bon côté de l'histoire ne deviennent jamais obsolètes. Même si la situation a évolué, s'il est quelque chose dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est bien toujours de la dénucléarisation – mais d'une dénucléarisation plus complète, plus approfondie et plus irréversible. Il ne doit pas y avoir de nouvel État doté de l'arme nucléaire, pas plus dans le nord que dans le sud de la péninsule coréenne, en Asie du Nord-Est ou ailleurs dans le monde. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à ne pas poursuivre sur cette voie dangereuse. Nous appelons les États-Unis à honorer leur engagement solennel, et invitons toutes les parties à jouer un rôle constructif pour apaiser les tensions. Tout espoir de paix n'est pas perdu, et nous ne devons pas baisser les bras. La négociation est la seule issue et elle mérite tous les efforts. Les parties doivent se rencontrer à mi-chemin en répondant aux préoccupations légitimes des uns et des autres. De l'avis de la Chine, le jour où la péninsule sera dénucléarisée doit également être le jour où un mécanisme de paix sera établi. La Chine a toujours été une force de paix. Nous avons œuvré sans relâche en faveur d'un règlement

pacifique de la question nucléaire dans la péninsule. Quels que soient les changements qui interviennent, quel que soit le temps que cela prendra et quelles que soient les difficultés que nous rencontrerons, la Chine restera fermement attachée à la dénucléarisation de la péninsule, au dialogue et à la négociation, ainsi qu'à la paix et à la stabilité régionales.

L'ONU doit rester un champion du développement international. La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 doit être la première de ses priorités dans ce domaine. Il est important d'encourager les États Membres à rechercher la complémentarité entre le Programme et leurs propres stratégies de développement, afin d'éliminer la faim et la pauvreté et de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. Nous devons assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Nous devons renforcer le rôle de la coopération Nord-Sud, car elle est le principal outil de coopération au service du développement international, tout en tirant parti de la coopération Sud-Sud et de la coopération tripartite. Les changements climatiques sont un facteur majeur à prendre en compte dans le développement durable de l'humanité. Il sera essentiel de veiller à ce que l'ONU continue de travailler au suivi de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'exhorter toutes les parties à respecter les principes de responsabilités communes mais différenciées, de l'équité et des capacités respectives, et à intensifier la coopération internationale sur les questions climatiques.

Le problème des réfugiés résulte de l'instabilité régionale et d'un développement inégal. L'ONU doit répondre rapidement aux crises par le biais de ses opérations humanitaires. Nous devons nous efforcer de lutter contre les causes profondes de ces problèmes en aidant les pays et les régions à parvenir au développement. Faire en sorte que l'économie mondiale renoue pleinement avec la reprise et la croissance reste une tâche ardue. L'ONU doit oeuvrer à faciliter le libre-échange et les investissements et travailler à la mise en place d'une économie mondiale ouverte. Nous devons saisir les possibilités offertes par la nouvelle révolution scientifique, rester attachés aux réformes, chercher à instaurer un développement tiré par l'innovation, trouver de nouveaux espaces de croissance et promouvoir un nouveau système de développement.

L'ONU doit continuer de montrer l'exemple en matière de gouvernance mondiale. Organisation

au cœur du système international contemporain, elle peut fidèlement refléter l'état de la gouvernance mondiale. Elle doit donc suivre les tendances actuelles et s'employer à rendre les relations internationales plus démocratiques, plus équitables et davantage fondées sur des règles. L'ONU appartient à ses 193 États Membres, lesquels sont tous égaux, indépendamment de leur taille et de leur richesse. L'ONU doit donc promouvoir un esprit de démocratie et veiller à ce que tous les pays jouissent des mêmes droits et possibilités et suivent les mêmes règles dans les affaires internationales, ce qui leur permettra de définir ensemble les règles internationales, de diriger les affaires mondiales ensemble, et de partager les avancées en matière de développement. Dans le même temps, l'ONU doit en permanence améliorer ses institutions et ses mécanismes afin de défendre les intérêts de la majorité des pays et de ne pas se laisser distancer par l'évolution de la situation internationale. Elle doit promouvoir une application égale et uniforme du droit international et insister sur l'importance de le respecter pleinement et scrupuleusement. Elle doit exhorter toutes les parties à respecter les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, à s'acquitter de leurs responsabilités et obligations et à préserver les fondements du droit international et de l'ordre mondial.

La mondialisation est une tendance irrépessible. Il ne s'agit pas d'un choix entre l'Orient et l'Occident. Elle n'a pas à suivre la loi de la jungle, et encore moins une approche dans laquelle le vainqueur raflerait la mise. L'ONU doit défendre le principe des consultations approfondies, des contributions conjointes et des avantages partagés, et s'efforcer de rendre la mondialisation économique plus ouverte, plus inclusive, plus équilibrée et plus profitable à tous.

L'ONU doit continuer de faciliter les échanges entre les civilisations. C'est la diversité de ses civilisations qui donne à notre village mondial sa vitalité. Nous devons sensibiliser l'opinion à l'importance de cette diversité et nous montrer soucieux de la respecter, de la protéger et de la promouvoir. Les civilisations peuvent être complémentaires les unes des autres dans leur quête d'un terrain d'entente, et progresser ensemble grâce aux échanges et à l'apprentissage mutuel. Nous devons encourager nos civilisations, cultures et pays divers à prospérer ensemble grâce à l'interaction et à une saine émulation. L'UNESCO et l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies ont un rôle important à jouer à cet égard. Nous devons également encourager et respecter les efforts déployés

par les pays pour choisir des modes de développement adaptés à leur situation nationale. Les pays dont les systèmes et les modes diffèrent doivent se respecter mutuellement et apprendre les uns des autres afin de progresser ensemble. L'ONU doit servir de tremplin pour une coexistence harmonieuse entre les pays ayant des systèmes différents, et de passerelle de dialogue et d'échange.

La Chine a parcouru un chemin considérable ces cinq dernières années. Sous la direction du dix-huitième Comité central du Parti communiste chinois, avec à sa tête le camarade Xi Jinping, la Chine a obtenu des résultats remarquables sur tous les fronts, et le socialisme à la chinoise a entamé un nouveau chapitre de son histoire. Tandis que nous nous tournons vers l'avenir, les progrès constants de la Chine engendreront pour le monde des bénéfices accrus en termes de paix, de développement et de gouvernance. La Chine est un point d'ancrage pour la paix mondiale. Préserver la stabilité d'un pays dont la population dépasse 1,3 milliard de personnes représente une énorme contribution à la paix mondiale. Le gène de l'agression n'est pas dans l'ADN chinois et notre histoire n'est marquée par aucun acte de colonisation ou de pillage. Le Président Xi a fait la promesse solennelle que, quel que soit le niveau de son développement, la Chine ne recherchera jamais l'hégémonie, ni à élargir ou à étendre sa sphère d'influence. La Chine votera toujours pour la paix au Conseil de sécurité.

La Chine est un moteur de développement et de prospérité. Le Forum pour la coopération internationale « une Ceinture, une Route » que la Chine a organisé en mai dernier a donné lieu à plus de 270 réalisations concrètes en matière de coopération. La Chine veut faire de l'initiative « une Ceinture, une Route » une voie vers la paix, la prospérité, l'ouverture et l'innovation qui permet de relier les différentes civilisations. Ce projet du siècle offrira un nouveau paradigme pour les efforts qui seront déployés pour promouvoir la paix et le développement dans le monde. Il insufflera également un nouvel élan à la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

À compter de l'année prochaine, la Chine organisera l'Exposition internationale des importations (China International Import Expo), poursuivra son ouverture au monde et sera une nouvelle force motrice pour l'économie mondiale.

La Chine est un ardent défenseur du multilatéralisme. Elle soutient avec force les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies; la

souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des États; et le rôle central de l'ONU dans les affaires internationales. Quelle que soit l'évolution du paysage international, la Chine restera fermement attachée au multilatéralisme, assumera les responsabilités qui lui sont confiées par l'ONU et s'acquittera de ses obligations vis-à-vis du monde.

Le parti communiste chinois va bientôt tenir son XIX^e congrès national. Il s'agit d'une réunion très importante qui a lieu à un moment où la Chine atteint une étape décisive dans l'édification d'une société modérément prospère à tous les égards ainsi qu'une phase importante dans le développement du socialisme à la chinoise. Il ouvrira un nouveau chapitre dans la réalisation du rêve chinois. La Chine cherchera à réaliser son propre rêve dans le contexte des aspirations communes à tous les peuples du monde et continuera de contribuer au développement de tous les pays grâce à ses propres progrès. Euvrons ensemble à un avenir meilleur pour l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères des États-Unis du Mexique, S. E. M. Luis Videgaray Caso.

M. Videgaray Caso (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je me tiens aujourd'hui devant l'Assemblée générale à un moment difficile et douloureux pour les Mexicains. Notre pays est un pays meurtri par les assauts de la nature. Ces dernières semaines, avec les pays frères des Caraïbes et les États de la Floride et du Texas, aux États-Unis d'Amérique, nous avons été frappés par des catastrophes naturelles de très grande ampleur qui ont semé la souffrance, la destruction et la mort.

Le plus grave pour le Mexique, ce sont les deux séismes consécutifs qui se sont produits en tout juste 12 jours, mettant à l'épreuve non seulement notre état de préparation et nos infrastructures, mais aussi notre humanité même. Le premier séisme a fait une centaine de morts et 300 000 blessés dans les États méridionaux du Chiapas et d'Oaxaca. Le deuxième, qui s'est produit il y a à peine 48 heures, a coûté jusqu'à présent la vie à 273 personnes, détruit d'innombrables maisons, écoles et ponts et fait de nombreux blessés à Mexico et dans la partie centrale de notre République.

Face à ces catastrophes naturelles, aujourd'hui je suis plus que jamais fier d'être mexicain. La société mexicaine, unie et solidaire, est descendue dans la rue

pour aider et secourir les victimes de ces tragédies. Nous avons vu des jeunes qui secouraient des personnes âgées, des enfants qui secouraient leurs parents, des femmes au foyer qui ont rejoint les brigades de sauvetage, des voisins qui collectaient de la nourriture, des personnes qui ouvraient les portes de leurs maisons pour les transformer en abris, et d'autres qui formaient des chaînes humaines pour déblayer les gravats et sauver la vie de ceux qui étaient toujours pris au piège. C'est remplis d'espoir que nous informons l'Assemblée que nous avons pu retirer 51 personnes des décombres de bâtiments effondrés, et espérons en sauver beaucoup d'autres.

En ces temps difficiles, les Mexicains sont très touchés par les nombreux témoignages de solidarité que nous avons immédiatement reçus de la part de la communauté internationale. Les amis sont là dans les moments difficiles, et nous avons constaté avec émotion que le Mexique a des amis sincères partout dans le monde. Leur aide opportune peut signifier la différence entre la vie et la mort pour de nombreuses personnes. Jusqu'à présent, nous accordons la priorité aux secours, aidant les personnes prises au piège sous les décombres pour qu'elles puissent revoir la lumière du jour. Nous nous employons également à fournir une assistance médicale d'urgence à ceux qui en ont besoin, et avons conjugué nos efforts pour nourrir et loger tous ceux qui ont perdu leur foyer ou ont peur d'y retourner.

À la tête de ces efforts se trouve une société déterminée à se relever, plus forte que jamais. L'assistance que nos forces armées et les autorités chargées de la protection civile nous ont apportée a été vitale pour venir en aide à notre peuple. Les secouristes, hommes et femmes, ont travaillé sans relâche, et il leur reste encore fort à faire.

Au nom du peuple et du Gouvernement mexicains, et au nom du Président de tous les Mexicains, M. Enrique Peña Nieto, je voudrais exprimer ma profonde gratitude pour les innombrables témoignages de sympathie et d'appui que nous avons reçus du monde entier. Cette aide nous montre qu'être à l'ONU au lendemain d'une catastrophe naturelle, c'est être en famille. Aujourd'hui, le Mexique se sent entouré et consolé par un monde qui ne nous laisse pas seuls face à cette tragédie. Nous voudrions en particulier remercier le Secrétaire général António Guterres et le personnel du système des Nations Unies qui collaborent dans le cadre des situations d'urgence en appuyant les efforts d'assistance immédiate.

Je voudrais également remercier les nombreux pays qui se sont mobilisés très rapidement pour envoyer des équipes de secouristes et d'experts. Ce matin, à Mexico, nous nous sommes réveillés en présence d'équipes de secouristes du Honduras et d'El Salvador, qui ont été affectées à la région de Tlalpan. Des équipes de secouristes venues d'Israël étaient à l'œuvre dans la rue Álvaro Obregón; des équipes venues des États-Unis d'Amérique, dans les rues d'Escocia et d'Edimburgo; et des équipes venues du Panama, dans les rues Queretaro et Medellin. Des équipes de sauvetage sont récemment arrivées d'Espagne et du Chili, et dans les prochaines heures, nous attendons des équipes de l'Équateur, du Japon, de la Colombie, du Costa Rica, du Pérou et de beaucoup d'autres pays qui nous ont offert leur aide, une aide que nous accepterons sans hésiter et qui nous sera d'un grand secours.

Nous remercions du fond du cœur les Gouvernements de ces pays pour leur solidarité. Les Mexicains ne l'oublieront pas.

Alors que la solidarité internationale se manifeste aujourd'hui au Mexique, nous ne pouvons pas ne pas parler des défis auxquels le monde est confronté et que nous ne pourrions surmonter que grâce à la solidarité. L'un de ces défis est la méfiance croissante vis-à-vis du multilatéralisme. Au cours de la décennie écoulée, l'économie internationale a subi le contrecoup d'une grave crise financière dans les pays les plus développés, qui a conduit à une hausse soudaine du chômage, à la perte des économies, à une chute de la valeur nette de millions de familles et à la faillite de milliers d'entreprises. On constate, par ailleurs, la disparition graduelle de milliers d'emplois en raison de la robotisation croissante dans certaines industries et de l'automatisation de certains services, phénomène qui se poursuit aujourd'hui encore. Ces facteurs ont déclenché une vague de peur et de frustration sociale profondes, qui se sont traduites par un sentiment de rejet d'un monde ouvert et de la mondialisation.

Le terrorisme a également contribué à exacerber les craintes des populations de différentes régions vis-à-vis du monde extérieur. Cette vague de peur et de rejet de la mondialisation est parvenue jusqu'à l'ONU et d'autres organisations internationales. Aujourd'hui, se font entendre des voix qui remettent en question l'efficacité du multilatéralisme face aux défis mondiaux. Il semblerait aujourd'hui que la communauté des États souverains soit aux prises avec un faux dilemme : continuer à coopérer et à jeter des ponts de compréhension

ou, au contraire, fermer les frontières et construire des murs fondés sur la peur. Le Mexique rejette ce dilemme. Le Mexique a été et continuera d'être un État souverain avec une profonde vocation multilatérale. Aucun pays, aussi puissant soit-il, ne peut relever à lui seul les lourds défis communs de notre époque.

C'est le multilatéralisme qui fait la différence entre un système international d'États qui se contentent d'une coexistence mutuelle et une société internationale dans laquelle les États souverains sont engagés en faveur d'une coexistence solidaire et responsable pour relever les défis communs. L'engagement des États en faveur du multilatéralisme réduit les tendances anarchiques au sein du système international. Un monde fondé sur des normes et des procédures acceptées souverainement par tous est dans l'intérêt de tous, car le multilatéralisme établit des paramètres internationaux acceptables pour les États souverains qui acceptent de s'y soumettre.

Le multilatéralisme a permis d'enregistrer de nombreuses réalisations ces dernières années. Je pense notamment à la lutte contre les changements climatiques, à la préservation de la biodiversité, à la réglementation du commerce des armes, au nouveau paradigme de la politique internationale en matière de contrôle des drogues ou aux interventions face aux catastrophes naturelles, pour ne citer que quelques exemples. Aujourd'hui, le Mexique mise à nouveau sur le multilatéralisme dans le cadre du processus de négociation du pacte mondial sur les migrations, pour assurer des flux migratoires réguliers, sûrs et ordonnés.

En ce moment où le Mexique fait face à une tragédie, nous, les Mexicains, avons de nouveau pu mesurer l'importance du multilatéralisme grâce à l'appui que nous apporte le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Nous avons constaté l'importance qu'il y a à faire partie d'une communauté internationale authentique. En quelques minutes, l'OCHA nous a aidés à identifier les pays qui avaient les moyens de nous aider dans cette situation d'urgence. En ces moments difficiles, le multilatéralisme et l'ONU ont montré aux Mexicains leur visage le plus généreux et le plus pratique.

Peu d'instruments en appellent à la solidarité entre les êtres humains autant que le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour le Mexique, ce Programme est désormais un engagement de l'État. Par conséquent, nous avons mis sur pied un conseil national dirigé par le Président de la République lui-même. En outre, le Gouvernement fédéral élaborera

son budget et ses plans de développement sur la base des critères énoncés dans le Programme. Le Programme 2030 doit être le nouveau pivot des activités de l'Organisation. Nous devons orienter les énergies de l'ONU vers la recherche effective de la prospérité des habitants de la planète.

Le Mexique sera toujours en faveur de la paix et du règlement pacifique des différends. Malheureusement, des conflits armés continuent d'éclater, qui exigent l'intervention de l'ONU. C'est pour cette raison que depuis 2014, le Mexique participe aux opérations de paix des Nations Unies. Le succès enregistré en Colombie grâce à l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable est un exemple important à cet égard. Toutefois, pour que l'ONU soit plus efficace dans ce domaine, il convient de renforcer ses capacités de prévention, en donnant la priorité à l'être humain, la promotion du développement et, bien entendu, le respect des droits de l'homme.

L'existence d'armes nucléaires représente une menace pour l'ensemble de l'humanité. Compte tenu de la persistance du danger nucléaire, hier, le Gouvernement mexicain a signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, que le pouvoir exécutif transmettra au Sénat pour approbation dans de brefs délais. En outre, le Mexique appuiera toutes les résolutions du Conseil de sécurité contre les armes nucléaires, et aujourd'hui, je réitère notre appui au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en vue de sa mise en œuvre effective.

Nous condamnons sans ambiguïté aucune tous les attentats terroristes, quelle que soit leur motivation. Par conséquent, nous appuyons les initiatives multilatérales de prévention de l'ONU qui, conjointement avec les efforts déployés pour éliminer le terrorisme, encouragent la tolérance et le respect des droits de l'homme. Les États solidaires ont l'obligation de protéger et de promouvoir les droits de l'homme. Toutefois, les femmes et les filles sont victimes de violence sexuelle, d'exclusion, de marginalisation, de discrimination et, dans des cas extrêmes, de féminicides ignobles. Le Mexique est conscient qu'il doit redoubler d'efforts pour combattre ces pratiques et punir ces crimes. Un État solidaire est engagé en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles. L'égalité des sexes est une condition préalable à un monde dans lequel la paix et le développement sont véritablement durables, inclusifs et pérennes.

Le Mexique réaffirme son ouverture au monde. Nous sommes en train d'élargir et de diversifier nos liens

politiques, économiques et de coopération avec toutes les régions, notamment l'Europe, l'Asie et le Pacifique. Le Mexique et l'Union européenne sont sur le point d'achever la mise à jour de leur cadre juridique afin de se doter d'instruments plus robustes pour mieux affronter les défis mondiaux d'aujourd'hui, sur la base des valeurs communes telles que la défense du multilatéralisme. De même, nous sommes en train de renforcer nos liens économiques avec la Chine, le Japon et la République de Corée, et nous avons entamé des négociations commerciales avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et Israël, pour ne citer que quelques exemples.

Dans le même temps, nous sommes déterminés à approfondir nos liens avec la région à laquelle nous sommes fiers d'appartenir, l'Amérique latine et les Caraïbes. La catastrophe naturelle qui a frappé le Mexique nous a démontré que la solidarité est une valeur essentielle pour les pays de notre région. Le Mexique a été, est et veut être solidaire avec chacun des pays de notre région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Nous exprimons notre solidarité avec nos frères d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras dans les efforts qu'ils déploient au quotidien pour renforcer la sécurité, la stabilité et la prospérité de leurs sociétés, afin qu'elles puissent vivre en sécurité et prospérer. Le Mexique exprime sa solidarité envers ses frères des Caraïbes, qui font face à un défi considérable pour reconstruire leurs pays. Le Mexique a participé et continuera de participer à cet effort.

Nous exprimons notre solidarité avec le peuple vénézuélien qui lutte aujourd'hui pour retrouver sa démocratie. Nous resterons solidaires avec nos partenaires au sein de l'Alliance du Pacifique - le Chili, la Colombie et le Pérou - afin de continuer à promouvoir l'innovation, le commerce et l'investissement dans nos pays. Nous exprimons notre solidarité avec les membres du Marché commun du Sud - l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay - avec lesquels l'Alliance de l'océan Pacifique a entamé un processus de rapprochement prometteur. Nous exprimons notre solidarité avec nos frères cubains, qui aspirent à s'ouvrir au monde et à normaliser leurs relations avec tous les pays.

Le Mexique est également fier de faire partie de l'Amérique du Nord. En tant que pays souverain et solidaire, nous croyons au processus d'intégration nord-américaine pour que cette région consolide son statut en tant que région la plus compétitive du monde. Le Mexique aspire et est attaché à une région où l'emporteraient les liens d'amitié et de coopération et le principe de coresponsabilité pour faire face à nos problèmes

communs. Aujourd'hui, le peuple et le Gouvernement mexicains réaffirment du haut de cette tribune leur solidarité inébranlable avec tous les Mexicains vivant aux États-Unis, quel que soit leur statut aux yeux des services de l'immigration. Le Gouvernement mexicain a l'obligation juridique et légale de les protéger et de les appuyer. Par l'intermédiaire de nos consulats, nous continuerons à les appuyer, en défendant leurs droits et leur cause. Nous sommes très fiers d'eux et de leur contribution à l'économie, à la culture et à la société nord-américaines. Nous sommes particulièrement fiers des « *dreamers* », des rêveurs, et nous continuerons à plaider pour une solution permanente à leur situation juridique.

Avec le Canada et les États-Unis, nous faisons des progrès en vue de la modernisation de l'Accord de libre-échange nord-américain. Nous prenons ce processus très au sérieux. Le Mexique défendra à tout moment ses intérêts nationaux légitimes, avec la conviction que nous pouvons parvenir à une issue très positive pour les trois pays. Nous savons que le monde attend avec intérêt l'issue de ce processus. Nous avons l'occasion de consolider une Amérique du Nord plus prospère, plus compétitive et plus juste.

En ces moments difficiles, nous, les Mexicains, nous sommes rendus compte de l'importance d'une Organisation des Nations Unies plus solidaire, plus efficiente, plus efficace, plus transparente et plus représentative. Par conséquent, le Gouvernement que je représente appuie les propositions du Secrétaire général António Guterres, car elles visent à faire du système des Nations Unies une organisation plus efficace et plus solidaire.

Le message que je transmets aujourd'hui à l'Assemblée est que les Mexicains surmonteront cette catastrophe et que notre pays en sortira plus fort. Le Mexique est une nation forte. Le peuple et le Gouvernement mexicains se tiennent debout. Aujourd'hui, nous, les Mexicains, tenons à remercier le monde et les Nations Unies. Nous remercions les organismes des Nations Unies de nous avoir porté assistance. Nous remercions les Gouvernements pour leurs expressions de sympathie, pour leur appui et pour leur aide précieuse. Nous remercions tout le monde pour sa solidarité. Nous remercions les citoyens du monde qui pensent à nous aujourd'hui. Nous les remercions de leurs prières et de leurs vœux. Nous les remercions tous d'être aux côtés du Mexique aujourd'hui et pour toujours.

La séance est levée à 15 h 30.